



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

1897-1931

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-QUATRE ANS.

1897-1931

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

ABONNEMENT: \$2. par année.

Publié par la Cie de Publication de St-Jérôme Ltée.

SAINT-JEROME, P. Q.

Directeur politique: Honorable JULES-ED. PREVOST.

HENRI GAREAU, Président

Secrétaire de la Rédaction: ANDRE MAGNANT.



LABELLE

NUMERO 44.

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO.

VENDREDI, 6 NOVEMBRE 1931.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE A L'ECOLE PRIMAIRE RURALE

IV (1)

Sachant que nos lecteurs comprennent bien la primordiale importance de l'enseignement agricole pour les enfants de cultivateurs; certains qu'ils sont comme nous convaincus que l'éducation reçue à l'école rurale peut et doit entraver la désertion de la terre paternelle, si cette éducation est imprégnée de l'esprit approprié à nos milieux agricoles, nous n'hésitons pas à appuyer de nouveau sur notre programme d'études pour démontrer qu'il est orienté vers le but que nous désirons.

Dans les articles précédents, nous avons vu ce que l'on doit enseigner, — au point de vue agricole, — dans les six années du cours primaire élémentaire. Les matières inscrites au programme sont multiples et variées. Bien enseignées, elles préparent le fils de cultivateur au rôle qu'il attend, lui ouvrent des horizons sans le déclasser, lui font entendre l'appel de la terre, lui inspirent le désir d'être fidèle à la vocation agricole, lui donnent une idée de la noblesse et de l'importance de la profession d'agriculteur.

Dans les deux années (7e et 8e) du cours primaire complémentaire, le programme donne un peu plus d'ampleur à cet enseignement.

Il y a sans doute rares les comtés de notre province qui n'ont pas une ou plusieurs écoles primaires complémentaires. Ces écoles, qui, comme on le sait, comportent un cours de huit ans, sont ordinairement établies dans les centres les plus peuplés et les plus faciles d'accès du comté. Plusieurs fils de cultivateurs et les enfants des villages environnants vont y compléter leur cours primaire élémentaire de six ans suivi à la "petite école."

Or, pour l'école primaire complémentaire le programme établit des sections spéciales. Ce sectionnement, lisons-nous dans le programme d'études officiel, se fait d'après la nature même du milieu où évolue l'école, d'après l'orientation probable des élèves qui la fréquentent. Le programme poursuit un double but: 1° Cultiver les aptitudes particulières des élèves tout en élargissant les connaissances qu'ils ont acquises à l'école primaire élémentaire; 2° Orienter dans une direction professionnelle plus accentuée l'enseignement général et théorique et, dans une certaine mesure, préparer aux écoles spéciales, agricoles, techniques ou autres, qui demandent des études préparatoires appropriées.

Il y a quatre sections principales: agricole pour les écoles rurales de garçons, ménagère pour les écoles de filles, commerciale et industrielle pour les écoles urbaines.

Le choix de la section, pour chacune des écoles complémentaires, est du ressort de la commission qui s'est constituée, au préalable, avec la direction de l'école. Les instructions du programme ajoutent: "Pour faire ce choix, on tiendra compte des aptitudes et du nombre des élèves, du milieu social où fonctionne l'école, de la volonté des parents des élèves."

Les sections comprennent les matières destinées à spécialiser les élèves. Elles donnent à l'école son caractère propre et son orientation. Le programme est surtout directif, laissant aux maîtres et aux maîtresses une certaine liberté d'interprétation et d'application. Par exemple, dans les écoles rurales, les travaux pratiques au jardin scolaire, prennent plus ou moins de temps suivant les saisons.

Ainsi, chaque comté peut avoir une ou plusieurs écoles primaires complémentaires; de plus, presque chaque comté devrait en avoir un moins une avec la section agricole.

Dans le comté de Terrebonne, nous avons mieux encore. Comme nous le disions dans notre article du 2 octobre, à notre école primaire complémentaire, située à Saint-Jérôme, et qui a adopté la section commerciale, il y a plusieurs années, nous avons établi, pour les mois d'hiver, avec l'aide du gouvernement et du conseil de comté, des cours d'agriculture pour parfaire l'instruction et l'éducation des fils de cultivateur dans le sens de leur vocation agricole. D'autres peuvent suivre cet exemple en se prévalant de l'article 489 de la loi de l'instruction publique.

Après avoir rappelé le cadre où se trouve placée l'école primaire complémentaire, voyons, pour celle qui adopte la section agricole, les matières spéciales indiquées au programme.

(1) Voir l'Avenir du Nord des 2, 16 et 23 octobre 1931.

En 7e année, l'enseignement de l'agriculture comprend: (a) la physique du sol. Climat, ses rapports avec l'agriculture. Sol, nature, composition, classification. Texture et structure, modifications qu'on peut lui faire subir par les façons de culture: labours, hersages, binages, roulages; divers instruments aratoires.

L'eau, son rôle, ses mouvements dans le sol. Moyens de contrôler l'humidité du sol; façon de culture, drainage.

L'air, son rôle — Matière organique végétale ou humus, son rôle, sa déperdition et sa restitution.

(b) Grande culture. — Sol, climat, variétés, soins, récolte. Céréales d'automne et de printemps. Graminées annuelles et vivaces.

Légumineuses annuelles, bisannuelles et vivaces. Prairies et pâturage: formation et entretien. Semences: choix et préparation. Plantes sarclées: choix, préparation du sol, entretien, conservation et préparation pour le marché.

Mauvaises herbes: espèces existant dans la région, moyens préventifs, leur destruction.

Collection d'herbes et de graines de la région.

(c) Fertilisation des sols. — Amendements argileux, calcaires, siliceux; leur action chimique et mécanique.

Engrais animaux et engrais végétaux; différentes sortes; valeur et mode d'emploi.

Engrais mixtes: fumier de ferme, litières, résidus et déchets. Eléments fertilisants de ces substances; préparation, entretien, emploi.

Engrais minéraux azotés, phosphatés, potassiques, calcaires; guano, cendres de végétaux. Composition, dosage, valeur et emploi des engrais chimiques. Assimilation des matières minérales par les plantes.

(d) Eléments de botanique. — Plantes de la région. — Description et rôle des parties d'une plante: racine, tronc, branches, feuilles, fleurs et fruits. Parties essentielles, accessoires; leurs fonctions. Multiplication des plantes par semis, greffage, marcottage, bouturage. Modifications et améliorations des espèces par les procédés de culture: sélection. Les grandes divisions du règne végétal.

Maladie des plantes, des céréales, des arbres fruitiers, des arbres forestiers.

Pour ne pas allonger outre mesure cet article, nous remettons à la semaine prochaine le programme de la huitième année du cours primaire complémentaire, section agricole.

Plus on avance dans la lecture de ces pièces documentaires, plus on doit se rendre compte que les leçons de notre enseignement agricole à l'école primaire — puisque la leçon il y a — ne sont pas dues au programme d'études si complet, si pénétré d'un esprit vraiment et sagement agricole.

JEP

UN APPEL A LA CHARITE

Dans toutes les villes, on fait un chaleureux appel à la charité en faveur des familles indigentes pour les secourir au cours de l'hiver qui approche.

Partout où il existe une conférence de la Saint-Vincent de Paul, on s'adresse à elle pour recevoir, organiser et distribuer les secours nécessaires. Un manifeste préparé par M. G.-J. Magnan, président général du Conseil supérieur de la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada, vient d'être adressé au public de la ville de Québec. A Montréal et dans les autres villes où existe la Saint-Vincent de Paul les souscriptions en faveur des pauvres.

Dans beaucoup d'endroits des personnes fortunées et généreuses s'engagent à soutenir une ou plusieurs familles durant l'hiver en versant à la Saint-Vincent de Paul \$5.00 chaque semaine par famille.

A Saint-Jérôme, la Conférence de la Saint-Vincent de Paul travaille aussi, si au soulagement de la misère qui, l'hiver prochain, menace d'être grand. Les membres de la Conférence ont compté sur la coopération de tous et sont convaincus qu'elle ne leur fera pas défaut. On comprendra qu'il leur faut de nouvelles ressources en leur faveur. Fixant à un minimum de \$3.00 par semaine l'aide donnée à une famille pauvre à Saint-Jérôme, la Conférence espère que plusieurs personnes charitables, capables de le faire, voudront assurer les secours d'un moins une famille pendant la rude saison.

UN NOUVEAU LIVRE DE MGR PAQUET

(Ecrit pour L'AVENIR DU NORD)

Mon ancien professeur de littérature à l'Institut catholique de Paris, l'abbé Georges Bertrin, l'auteur de plusieurs livres fort beaux et très connus, dont l'un sur Lourdes, écrivait, dans une étude destinée à la collection dite des *Grandes figures catholiques* de France (d'il y a quarante ans), consacrée à Mgr d'Haust, notre recteur d'alors, député à la Chambre française et prédicateur de Notre-Dame, que ce si distingué prélat était sûrement, par la notoriété et le talent, le premier des ecclésiastiques de France. Quelqu'un a appliqué, chez nous, l'idée et l'expression à Mgr Paquet, de Québec, en disant qu'il est, lui aussi, par la notoriété et le talent, le premier prêtre du Canada français. Le fait est que l'éminent doyen de la faculté de théologie de l'Université Laval, par ses hautes aptitudes, sa science profonde, sa parole ou sa plume si élégantes et si correctes toujours, tout autant que par sa vie ordonnée et son infatigable activité, se place au premier rang parmi nos penseurs et nos écrivains et qu'il mérite, de l'avenir de tous, ce compliment bien spécial.

Son nouveau livre *La prière et l'oeuvre du salut*, qui continue magnifiquement la belle série de ses oeuvres féeriques, le pourrait établir à lui tout seul. C'est un fortifiant de la lire et c'est aussi un régal.

Ce volume d'environ deux cents pages, édité à l'Imprimerie Française Missionnaire — Québec, 1931 — qui se présente, sous une jolie toilette typographique, en caractères nets et clairs, bien lisibles, fait vraiment honneur aux ouvriers qui l'ont mis au jour. C'est un premier mérite. On devine qu'il en a un autre plus substantiel, celui d'être fortement pensé et alertement écrit, comme tout ce qui tombe de la plume de Mgr Paquet. Il se divise, en vingt-six chapitres, qui nous disent ou nous exposent pourquoi et comment il faut prier le bon Dieu pour accomplir l'oeuvre de son salut. C'est, a-t-on dit déjà, une oeuvre de vulgarisation à base de doctrine sûre. On ne pouvait mieux dire, ni plus justement.

Mgr Paquet possède le secret ou l'excellence dans l'art d'exprimer les choses les plus hautes et les plus sérieuses d'une façon attrayante et, en même temps, accessible à tous. Il y a des livres savants qui rebutent par leur étalage et leur appareil de science précisée. Seuls les spécialistes peuvent s'y intéresser. Il est d'autres livres qui sont attrayants et charmants par leur aisance de style, mais qui ne font qu'amuser et n'apprennent rien à personne. Les livres de Mgr Paquet sont toujours instructifs et intéressants tout ensemble. C'est que l'éminent théologien de Québec est un maître écrivain tout autant qu'un solide penseur.

Nourri de la sève des Ecritures Saintes et de la doctrine de saint Thomas, dont il est un disciple convaincu, il connaît parcellément, et d'une façon parfaite, la langue et la manière des plus illustres écrivains de France, de ceux du grand siècle en particulier.

Le vénéré M. Lecoeq, de Saint-Sulpice, dans ses incomparables lectures spirituelles au grand séminaire de Montréal, avait parfois des mots piquants et fort jolis. "Saint Thomas, Messieurs, nous disait-il un jour, dont tout le monde parle et que personne n'a lu..." Je crois bien que Mgr Paquet a lu, lui, plus d'une fois, saint Thomas tout entier! Il sait en plus le traduire en un français clair, élégant, facile. La doctrine de l'Angélique, sous la plume du maître de Québec, nous devient admirablement lucide et transparente dans notre propre langue. C'est un inestimable avantage.

Pourquoi et comment faut-il prier le bon Dieu pour accomplir l'oeuvre de son salut? C'est tout simple, cette question. Mais c'est toute la réponse à y faire et importante! Prier le bon Dieu, on ne le sait plus guère souvent, même quand on l'a jadis doctement appris sur les genoux de sa mère. "N'est-ce pas, estimant quelques-uns, l'action surtout qui importe dans le monde? Aux moines et aux nonnes, disent-ils, qu'on recommande la prière, les méditations et les oraisons. C'est leur lot. Nous qui sommes dans la bataille de la vie, nous n'avons pas le temps de nous astreindre à toutes ces paternités. Quelle erreur! Il ne faut pas concevoir la prière, la vraie prière, avec les longs exercices de piété et de dévotion qui n'en sont qu'une forme particulière — très belle, très méritoire et très utile sans doute, mais non pas possible à tous. Entendons-nous, comprenons bien le sens des mots, et la confusion disparaîtra. La prière, c'est essentiellement l'éleva-

tion de l'âme vers Dieu, pour reconnaître sa maîtrise souveraine, le remercier de ses bienfaits et implorer son secours et son assistance. Et cela se peut faire très vite et de cent manières diverses. Mais, je dis là trop imparfaitement ce que Mgr Paquet écrit si fortement, si heureusement, si justement et si élégamment. Qu'on se procure plutôt son beau livre, qu'on le lise, qu'on s'en pénètre et qu'on en vive! On s'apercevra tôt qu'à près tout ce n'est pas si difficile, quand on est homme de bonne volonté, où que l'on se trouve dans la vie, d'apprendre pourquoi et comment il faut prier le bon Dieu.

Je me rappelle avoir causé un jour avec un homme d'une haute situation sociale qui me disait: "Moi, je crois à la religion de ma mère. Je récite encore quelques-unes des prières qu'elle m'a apprises. Mais je me borne là, et je n'y comprends pas grand-chose." — "Mais, pourvu que lui répondre, réfléchissez-vous quelquefois sur le sens de ces mots religieux et priez? Savez-vous ce que c'est que la religion et ce que c'est que la prière? Vous qui avez étudié tant de choses — c'était un magistrat, très versé en droit, doublé d'un littérateur de réelle compétence — n'avez-vous pas oublié ou négligé le principal? Suffit-il à un homme cultivé comme vous l'êtes de s'en remettre à la religion de sa mère, aux prières apprises sur les genoux de sa mère et récitées sans conviction, du bout des lèvres?" — "Oh! apprendrai-je tout cela?" — "Le repartir-il. Naturellement, je lui indiquai plus d'un ouvrage traitant de ces sujets. Il est mort maintenant. S'il vivait encore et que j'eus de nouveau à le renseigner ou si un autre citoyen de sa situation me posait une question analogue, je me hâterais de leur dire, à l'un ou à l'autre: "Lisez dans le beau livre de Mgr Paquet, qui s'intitule *La prière et l'oeuvre du salut*."

Le vénéré Monseigneur a maintenant 72 ans. Il reste très alerte et très actif toujours. C'est une vraie grâce pour le monde de nos penseurs et de nos lettres du pays, dont il est l'un des ornements les plus solides et l'une des gloires les plus vraies. Souhaitons que la Providence nous le conserve longtemps encore.

L'abbé Elie-J. AUCLAIR

AVANT ET APRES

On connaît ce genre d'annonce: qu'il s'agisse de faire pousser les cheveux sur un crâne déplorablement chauve, ou de réparer, chez une ex-jolie femme, des ans l'irréparable outrage, le marchand d'un produit aux effets magiques, en fait voir les mirabolants résultats en donnant les photographies de la personne qui en a fait usage: Avant et après. Ces images sont bien trompeuses et bien folles qu'il s'y fie.

Il en a été de même de la politique de M. Bennett. Ce marchand d'orviétan avait, avant juillet 1930, une recette infaillible contre la crise et le chômage qu'il attribuait à ces mécréants de libéraux. Avant les élections, il promettait de faire disparaître le chômage au moyen de la politique conservatrice. Hélas! après c'est pire qu'avant!

Ecoutez le camelot politique Bennett, avant juillet 1930:

A Regina, le 10 juin 1930: "Le gouvernement actuel n'a pas pensé au lendemain: il n'a pensé qu'au présent, avec ce résultat que maintenant nous avons le chômage, des gens battant le pavé, des hommes et des femmes souffrant de la faim, et tout cela en ce beau et riche pays."

A Calgary, le 12 juin 1930: "Le Canada est un pays neuf, et il n'y a pas de raisons pour que le chômage y règne, si le gouvernement fait son devoir."

A Victoria, le 16 juin 1930: "Vous avez ma promesse... (de) régler le problème du chômage en procurant aux ouvriers non pas l'annuité, mais du travail... Y a-t-il une raison pour que la gêne règne au Canada, si le gouvernement fait son devoir?"

A Moncton, le 10 juillet 1930: "Je promets de mettre fin au chômage."

A Chatham (N.-B.), le 11 juillet 1930: "Ainsi le fantôme du chômage sera terrassé..."

A Québec, le 14 juillet 1930: "Vous demandez du travail... et vous aurez du travail!"

A Sarnia (Ont.), le 17 juillet 1930:

CE PROJET DE CANALISATION DU SAINT-LAURENT

Le Journal, de Québec, organe ardemment conservateur, publiait dernièrement ce qui suit, comme dépêche d'Ottawa:

"Des récents événements qui se sont produits depuis que M. Bennett a annoncé que l'on entreprendrait sans délai la canalisation du Saint-Laurent conjointement avec les Etats-Unis, il se dégage maintenant avec certitude les faits suivants:

1. — Le traité entre le Canada et les Etats-Unis sera négocié avec autant de promptitude que possible;
2. — Les deux gouvernements se sont entendus sur tous les principaux points de cette vaste entreprise;
3. — Le Parlement canadien et le Congrès de Washington seront appelés à ratifier le traité dès le printemps prochain;
4. — c'est l'intention des deux gouvernements d'entreprendre les travaux dès l'été prochain;
5. — les Etats-Unis sont disposés à payer le coût entier de la canalisation qui reste à faire pour rendre cette route navigable aux paquebots océaniques."

Nous nous demandons de quelle mouche a été piquée M. Bennett pour se lancer ainsi dans une si gigantesque entreprise, au moment où l'univers, notamment les Etats-Unis et le Canada, traversent une crise économique comme il ne s'en est jamais vue.

Nous nous demandons encore ce que fait le gouvernement d'Ottawa des droits provinciaux, ce que fait le chef tory de la solennelle déclaration de la convention de Winnipeg où il fut choisi comme chef du parti conservateur? Selon cette déclaration, qui apparaît au programme des conservateurs, le projet de canalisation du Saint-Laurent ne doit être réalisé qu'à la condition d'être exclusivement canadien.

Est-ce bien un tel projet que les Etats-Unis veulent réaliser et financer?

NE DIMINUONS PAS DES SALAIRES DEJA TROP BAS.

A sa dernière réunion, le comité catholique du Conseil de l'instruction publique s'est inquiété à juste raison de la tendance manifestée en certaines municipalités scolaires à diminuer les salaires des instituteurs.

La crise présente ne peut justifier l'abaissement de salaires déjà bas et souvent dérisoires.

Dans l'Enseignement Primaire, M. C.-J. Magnan écrivait à ce sujet:

"Payer des salaires de famine aux institutrices; remplacer des institutrices compétentes par des médiocres en vue d'épargner quelques sous à chaque contribuable, est-ce là, nous le répétons, bien servir la cause des écoles catholiques chez nous?"

"Nous disons épargner quelques sous, et c'est bien cela.

"En effet, une municipalité scolaire dont le rôle d'évaluation s'élève à cinq cent mille piastres (\$500,000), renfermant trois écoles, et qui paye \$300.00 à chacune d'elles (ce qui n'est pas exagéré) débourse chaque année pour salaires à ses institutrices: \$1800.00, soit 36 sous dans le cent piastres. En réduisant ces traitements à \$250, la municipalité à éparpillé 6 sous dans le cent piastres. Ainsi, un cultivateur évalué à \$5,000 aura à payer \$3.00 de moins par année pour l'éducation de ses enfants. Si ce contribuable a trois enfants qui fréquentent l'école, il épargnera 10 sous par enfants, par moi. N'est-ce pas une mesquine économie?"

"Cette maigre économie ne pourrait-elle pas se faire au dépens d'autres choses moins importantes que ne l'est l'éducation de la jeunesse: l'alcool, la cigarette, les objets et toilettes de luxe, par exemple?"

MELI-MELO

(Ecrit pour L'AVENIR DU NORD)

LA NATIONALITE D'HAYDN

Vienna s'apprête à célébrer, l'an prochain, le centenaire de la naissance du compositeur Haydn.

Trois pays revendiquent François-Joseph Haydn pour leur compatriote: l'Autriche, parce qu'il est né dans le village de Rohrau sur la frontière de Hongrie; la Hongrie, parce que Rohrau était, à l'époque, du côté hongrois de la frontière; la Croatie, parce que la famille est d'origine croate et portait précédemment le nom croate d'Haeden.

Ce qui est admis, c'est que le petit "Seppi" (abréviation du prénom Joseph), premier fils d'un pauvre charbonnier qui devait devenir père de 19 autres enfants, fut enfant de choeur à la cathédrale de Vienne et qu'il y apprit le chant, le clavecin et le violon.

C'est à Vienne que Beethoven devint son élève.

François Haydn avait un frère, Jean, excellent organiste, qui fut aussi un compositeur de talent.

L'ENIGME AMERICAINE

Sous ce titre, un rédacteur de la Croix, de Paris, M. Jean Carret, se demande ce qui résultera de la visite de M. Laval à Washington et si les Etats-Unis pourront longtemps se tenir à l'écart et, apparemment, au-dessus des difficultés qui agitent les autres pays. Il écrit:

"Arc-boutés sur la masse de leur richesse et de leur puissance, ils se butent ainsi devant des contradictions, d'où la force des choses les fait sortir par des méthodes brusquées, comme ce fut le cas lors du moratoire Hoover.

"La force des choses, ce fut alors la crise financière allemande. Mais où en est l'armature de leur industrie, formidablement "soufflée" pendant ces dernières années? Où en est l'armature sociale de ce pays qui a 6 millions de chômeurs, où l'on dit parfois que la charité privée est à bout d'efforts, où on chauffe des machines avec du blé, où on parlait de détruire un tiers de la récolte de coton? Ce sont des questions dont on ne nous parle guère et qui correspondent pourtant à des lézards dans le magnifique édifice si vite grandi.

"Quelle est la force exacte de cette construction éblouissante, au prestige d'auteurs jostifié?"

M. BENNETT CRITIQUE EN ANGLETERRE

Dans un article éditorial paru le 1er novembre, le Manchester Guardian critique M. Bennett, premier mi-

nistre du Canada, qui "est trop pressé de convoquer la conférence économique impériale le plus tôt possible".

Ce journal dit que les difficultés qui entravaient l'action de cette conférence ne sont pas encore disparues. C'est M. Snowden, dit ce journal, qui proclamaient qu'on n'allait pas modifier le système fiscal pour plaire à M. Bennett, et les dernières nouvelles nous apprennent que M. Snowden fera partie du nouveau gouvernement.

C'est M. Thomas qui parlait de lumbung, et il ne semble pas qu'on l'ait rélégué à l'arrière-plan.

M. Bennett sera sans doute décapité de les trouver encore là, et nous l'espérons, aussi critiques qu'avant.

Pour conclure, le Guardian dit: "M. Bennett lui-même n'a pas changé. Son programme est toujours: "Les manufacturiers canadiens d'abord, le cultivateur canadien ensuite, puis l'Angleterre si elle le veut!"

Le résultat définitif des élections générales en Angleterre est comme suit: Conservateurs, 473 députés (gain de 207); Travailleurs nationaux, 12 (gain de 13); Libéraux nationaux, 67 (gain de 27, perte de 12); Parti travailliste, 59 (perte de 235); Libéraux de Lloyd George, 5; Indépendants, 7 (gain de 3, perte de 3); Total: 615 députés.

LE CHEF DES PURS!

Et les objections préliminaires dans les contestations en bloc de 65 élections se continuent devant les tribunaux. Il apparaît de plus en plus clairement que cette tactique à la Camilienne est un véritable défi à la loi dont elle abuse et dont elle fausse l'esprit.

Les requêtes en contestation ont été fabriquées en série dans l'officine houdiste, à Montréal, à l'insu des électeurs intéressés et, bien pis, des pétitionnaires eux-mêmes qui ont signé et assermenté des documents sans les avoir lus. On leur a dit: "nous contestons les rouges, signez, nous nous chargeons de tout."

Mais il fallait, dans chaque contestation, un déboursé de \$1020. M. Camilien Houde, le chef au double mandat doublement battu, admet cyniquement que c'est lui qui a fourni les fonds. Mais cet homme d'Etat (!!) déclare qu'il ne dévoilera pas ceux qui lui ont fourni l'argent.

Est-ce par honte pour eux ou pour lui que le chef des purs ne veut pas nommer ceux qui alimentent ses fonds électoraux?

LA SESSION PROVINCIALE

La première session de la 18e législature s'est ouverte à Québec, mardi dernier.

La nouvelle assemblée législative est composée de 79 libéraux et 11 conservateurs.

Le cabinet Taschereau reste le même avec, en plus, M. C.-J. Areand, ministre du travail, et M. George Bryson, conseiller législatif, nommé ministre sans portefeuille.

Les discours du trône annoncent d'importantes mesures concernant l'aide aux chômeurs, l'extension de la colonisation et de l'agriculture. Une nouvelle loi du crédit agricole sera mise à l'étude. Un projet de loi sera présenté favorisant le retour à la terre.

La semaine prochaine, nous publierons sur le livre de M. Edouard Montpetit: "Pour une doctrine", une étude de Louis Dantin. On y trouvera des aperçus d'un grand intérêt sur la question économique et sociale.

CORRECTIONS

A la 2e page du dernier numéro de l'Avenir du Nord, une transposition de lignes a mêlé les témoignages de M. Blanchard et de M. Maisonneuve rendus en cours dans la contestation de l'élection de Terrebonne.

D'abord les deux dernières questions qui apparaissent comme posées à M. Blanchard font parties du témoignage de M. Maisonneuve.

Puis, à partir de la question: "A quel moment fut prise la décision de contester l'élection dans Terrebonne?", jusqu'à un témoignage de M. Houde, on a, par erreur, attribué à M. Maisonneuve ce qui fait partie de la déposition de M. Blanchard.

Vienna s'apprête à célébrer, l'an prochain, le centenaire de la naissance du compositeur Haydn.

Trois pays revendiquent François-Joseph Haydn pour leur compatriote: l'Autriche, parce qu'il est né dans le village de Rohrau sur la frontière de Hongrie; la Hongrie, parce que Rohrau était, à l'époque, du côté hongrois de la frontière; la Croatie, parce que la famille est d'origine croate et portait précédemment le nom croate d'Haeden.

Ce qui est admis, c'est que le petit "Seppi" (abréviation du prénom Joseph), premier fils d'un pauvre charbonnier qui devait devenir père de 19 autres enfants, fut enfant de choeur à la cathédrale de Vienne et qu'il y apprit le chant, le clavecin et le violon.

C'est à Vienne que Beethoven devint son élève.

François Haydn avait un frère, Jean, excellent organiste, qui fut aussi un compositeur de talent.

L'ENIGME AMERICAINE

Sous ce titre, un rédacteur de la Croix, de Paris, M. Jean Carret, se demande ce qui résultera de la visite de M. Laval à Washington et si les Etats-Unis pourront longtemps se tenir à l'écart et, apparemment, au-dessus des difficultés qui agitent les autres pays. Il écrit:

"Arc-boutés sur la masse de leur richesse et de leur puissance, ils se butent ainsi devant des contradictions, d'où la force des choses les fait sortir par des méthodes brusquées, comme ce fut le cas lors du moratoire Hoover.

"La force des choses, ce fut alors la crise financière allemande. Mais où en est l'armature de leur industrie, formidablement "soufflée" pendant ces dernières années? Où en est l'armature sociale de ce pays qui a 6 millions de chômeurs, où l'on dit parfois que la charité privée est à bout d'efforts, où on chauffe des machines avec du blé, où on parlait de détruire un tiers de la récolte de coton? Ce sont des questions dont on ne nous parle guère et qui correspondent pourtant à des lézards dans le magnifique édifice si vite grandi.

"Quelle est la force exacte de cette construction éblouissante, au prestige d'auteurs jostifié?"

M. BENNETT CRITIQUE EN ANGLETERRE

Dans un article éditorial paru le 1er novembre, le Manchester Guardian critique M. Bennett, premier mi-

nistre du Canada, qui "est trop pressé de convoquer la conférence économique impériale le plus tôt possible".

Ce journal dit que les difficultés qui entravaient l'action de cette conférence ne sont pas encore disparues. C'est M. Snowden, dit ce journal, qui proclamaient qu'on n'allait pas modifier le système

L'AFFAIRE DE LA BEAUHARNOIS

EXTRAITS DU DISCOURS DE M. MACKENZIE KING A LONDON (Suite)

LES CAISSES ELECTORALES

Ce qui a donné au mot "Beauharnois" dans son application à la politique sa signification péjorative, c'est qu'il représente quelque chose qui a été trop fréquent dans la vie politique de ce pays et des autres aussi, l'acceptation par des partis politiques de contributions à leurs fonds de campagne, par des individus ou des corporations. C'est le problème qui se pose dans son sens le plus étendu. Ce problème n'est pas particulier au parti libéral, mais à toute la démocratie.

Bien qu'un tel danger puisse ne pas se réaliser en pratique, le principe d'accepter des contributions de la part des corporations ou d'individus, contributions s'élevant à des sommes importantes, pourrait, selon l'opinion de beaucoup, mettre la Chambre des Communes à la merci des intérêts d'argent et des capitalistes. En un mot, ce principe ouvrirait la porte à une lutte de l'argent contre le peuple.

Le parti libéral n'est pas le seul à accepter des contributions de la part de compagnies, même en sommes importantes. Je ne demande pas que mon parti échappe à des critiques qui pourraient être utiles à ce point de vue. La justice, autant que les intérêts publics, exige que l'origine, le sens et l'importance de cette pratique soient connus pleinement et que la responsabilité de cette pratique retombe sur qui de droit.

Il serait injuste de faire endosser cette responsabilité à un parti politique, à une compagnie ou, à fortiori, à des individus.

Il serait plus juste de faire porter à tous ceux qui, de près ou de loin, ont été intéressés dans la garantie ou dans l'acceptation de sommes importantes provenant de compagnies ou de particuliers et destinées à servir à des campagnes politiques.

Si le principe de telles pratiques est condamnable, cela reviendrait à dire que celui des fonds électoraux est également à examiner. Il serait intéressant de savoir comment ils ont été obtenus dans le passé, dans quelle mesure ils étaient nécessaires, et comment il serait possible d'en éliminer les abus par voies législatives ou autres. En d'autres termes, la question de la Beauharnois touche une question beaucoup plus vaste laquelle est solidaire des fondements mêmes de nos institutions démocratiques.

La vérité sur la question est que l'affaire de la Beauharnois n'a qu'une valeur symptomatique, indiquant la nature de la maladie dont les corps publics, non seulement dans ce pays, mais dans tous, sont aujourd'hui affectés. Il nous reste, s'il est possible, à y remédier.

Il n'y a aucun avantage à rendre une maladie ou une situation grave, pire qu'elle ne l'est en réalité.

La première chose qu'il sied de mettre au point c'est qu'il n'y avait rien d'illicite, de la part d'aucun parti politique, à accepter une somme quelconque de la Beauharnois, pour ses fonds de campagne. Comme la loi l'indique, toute compagnie aussi bien que tout particulier possède le droit le plus strict de faire un don quelconque à un parti politique et le parti d'autre part, à le même droit d'ac-

cepter de tels dons. Il est donc de la plus haute importance de mettre en valeur que ces sommes acceptées par le parti libéral ne l'ont pas été illégalement.

Un autre point à noter est le suivant; ces contributions étaient faites par la Beauharnois aux deux partis politiques, aussi bien au parti conservateur, aux membres de ce parti au fédéral, qu'aux membres de ce parti dans l'Ontario et dans le Québec.

Il ne faut pas oublier non plus que le refus de ces contributions faites aux fonds du parti conservateur était plutôt une attitude diplomatique qu'une question de principes politiques.

Aussi M. Bennett voudra peut-être nous dire quel a été le montant de ses contributions à son propre parti et si son organisateur a sollicité ou accepté des fonds de campagne d'autres compagnies, et si enfin il lui a donné l'ordre de les refuser. Le refus d'une seule contribution d'argent dans une campagne, refus motivé par la crainte de se voir découvert n'est pas un titre suffisant à l'élection au titre de chevalier de la politique. Je tiendrais à ce que notre premier ministre ne perde aucun des honneurs auxquels il a droit.

Le parti de M. Bennett fait parade de ce geste alors que pour ma part je suis puni et condamné pour n'avoir pas eu pleine connaissance de toutes les contributions qui étaient faites aux fonds de campagne du parti et de n'avoir pas agi comme M. Bennett l'a fait relativement aux contributions émanant de la Beauharnois.

LA FIN SOUDAINE DE L'ENQUETE

"La presse conservatrice proclame que M. Bennett a apparemment pris la peine de chercher qui contribuait à la caisse de son parti et qui désirait y contribuer. M. Bennett, dit-on, a fait exception à la règle de conduite des leaders de parti en éclairant l'opinion publique concernant la contribution aux partis."

"Tout ce que je demande à M. Bennett c'est que, si le rôle qu'il s'est lui-même choisi est celui que son parti nous décerne, qu'il le joue jusqu'au bout. Je l'invite à m'accompagner dans l'achèvement du travail, afin de trouver qui, aux trois dernières élections générales, a contribué à la caisse des partis politiques. Qu'il soit dit en public quelles sont les corporations, quels sont les intrus et les individus qui ont contribué aux fonds de campagnes politiques."

"Le gouvernement avait le pouvoir d'agir comme il l'entendait, et les trois membres de l'opposition qui faisaient partie du comité d'enquête ne pouvaient rien contre lui, dans aucun cas. Tous les pouvoirs étaient entre les mains du président, de l'avisé et de la majorité gouvernementale du comité."

"L'enquête en était arrivée à un point où l'on allait prouver que les \$125,000 soustraits par John Aird Jr. et que M. Sweeney avait distribués selon qu'il l'entendait, étaient pour le parti conservateur; l'on en était aussi rendu à un point où l'on touchait à la part fournie par la Montreal Cotton Company, et où l'on allait déterminer qui, de cette firme, avait directement ou non, contribué au

fonds du parti. Si l'enquête avait continué, il aurait été possible de prouver s'il est vrai que M. Bennett a eu connaissance de ces dons, et qu'il ait ordonné qu'ils fussent retournés aux généreux donateurs."

DEMANDE D'ENQUETE ROYALE

"A la fin de la session, alors que le rapport d'enquête du comité spécial était devant le Parlement, j'ai demandé qu'une commission royale soit formée qui enquêterait dans toute cette affaire de contributions aux fonds électoraux. Comme leader du parti libéral, je désire réitérer cette demande ce soir, et exprimer le vœu que cette commission soit immédiatement formée, que ses délibérations et son rapport soient prêts pour la prochaine session du Parlement, au début de l'an prochain."

La Cour de Magistrat

Sous la présidence du juge J.A. Métayer, de Québec, les causes suivantes furent entendues:

Re LE PERCEPTEUR DU REVENU vs CHS. A. KELLY

Le défendeur est accusé d'avoir dépassé quatre véhicules dans une courbe dangereuse sur la route entre Sainte-Agathe et Mont-Laurier. Il est condamné à \$10.00 et les frais ou 15 jours de prison.

Re LE PERCEPTEUR DU REVENU vs BENNY MOSKOKVITCH

Le défendeur a conduit un auto sans licence de 30 août dernier. Il est condamné à \$10.00 et les frais ou 15 jours de prison.

Re LE PERCEPTEUR DU REVENU vs J. DAY

Le défendeur a dépassé un véhicule à la tête d'une courbe dangereuse près de Piedmont. Il est condamné à \$10.00 et les frais ou 15 jours d'emprisonnement.

Re SINAI CONSTANTINEAU vs FREDERIC BRATBERGH

Le demandeur réclame sa chaloupe, un aviron, des rames et un fanal, que le défendeur lui a enlevés sur le lac Morin, à Piedmont, et qu'il estime à la somme de \$25 00 en tout.

Il appert que le fils du témoin, Marcel, âgé de 14 ans, avait conduit à la pêche, sur le lac Morin, le 23 septembre dernier, MM. Mathias Leclair et M. Millette, de Montréal. Au retour, vers 8 1/2 hres, ils furent accostés par le défendeur et deux autres hommes qui leur dirent de s'en aller, qu'ils n'avaient aucun droit de pêcher à cet endroit. Joignant le geste à la parole, ils leur enlevèrent leur chaloupe et le fanal et s'éloignèrent au large.

D'un autre côté, il ressort du témoignage de Richard Johnson, de Montréal, qu'il est le président d'un club à qui appartient les 3/4 du terrain autour du lac et qu'ils ont des droits spéciaux de pêche sur le lac Morin.

Le dernier témoin, le défendeur Bratbergh, est un garde-chasse et garde-pêche provincial attaché au club, et il prétend qu'il n'a fait que son devoir en cette occasion, car il avait précédemment donné plusieurs avis à M. Constantineau et à son fils de ne pas faire la pêche sur ce lac.

Le juge prend la cause en délibéré. Mtre Allan, de Montréal et Mtre Elair étaient procureurs respectifs.

Re LE ROI vs JOHN KENNEDY

Enquête préliminaire dans une accusation de "manslaughter". L'accusé devra subir son procès aux assises criminelles de janvier prochain. Il est admis à caution sur demande de Mtre Calder, son procureur, qui indique au tribunal que c'est un cas particulier: l'accusation d'homicide par auto. Il peut y avoir le facteur criminel et le facteur accident.

Le président du tribunal accorde la libération de l'accusé jusqu'à sa comparution en Cour du Banc du Roi, sur une garantie hypothécaire de \$1,000 fournie par son père.

Le défendeur est un jeune homme de 22 ans, de Brownsburg, qui, dans la nuit du 22 au 23 octobre dernier, frappa trois personnes sur la route entre Saint-Eustache et Sainte-Thérèse, avec son automobile, causant la mort d'une jeune fille de seize ans, Mlle Lucille Filiatrault, et blessant gravement Mlle Filiatrault et Mlle Villeneuve, qui sont actuellement sous traitement à l'Hôtel-Dieu, de Montréal.

De plus le garde-fou du pont où

NOUVELLES DE SAINTE-ADELE

BENEDICTION D'UNE GROTTTE DE NOTRE-DAME DE LOURDES AU SANATORIUM DES SOEURS DE LA CONGREGATION DE NOTRE-DAME A SAINTE-ADELE.

Le jeudi, 22 octobre, fut une journée vraiment mariale à Notre-Dame-des-Monts, une journée rayonnante de foi et d'allégresse, irradiée de soleil et azurée de ciel. Dans un cadre que nos montagnes rendent grandiose l'on faisait la bénédiction d'une grotte en l'honneur de la Vierge de Lourdes.

Les couleurs de l'Immaculée drapaient les abords du Sanatorium et y mettaient une note de fête. Dès avant deux heures, les paroissiens de Sainte-Adèle s'y étaient groupés nombreux. Le cortège, formé de prêtres et de religieuses, défila au chant de "l'Ave Maria" de Lourdes avec strophes appropriées à la circonstance. Monsieur le curé Gibeault, du haut d'une chaire improvisée (une grande roche), s'adressa à la foule. Avec quel respectueuse attention on l'écouta: enfants, jeunes gens, hommes, tête découverte, mères portant entre leurs bras les tout-petits sages comme des anges!

Monsieur le curé redit l'histoire toujours ravissante des apparitions de Massabielle qui nous ouvrent, dit-il, la porte du paradis. Il tira une leçon de confiant abandon et de détachement des paroles de la céleste Visitation de Bernadette: "Je vous promets de vous rendre heureuse non en ce monde mais dans l'autre". Marie peut semer ses bienfaits et ses miracles partout et certes Elle le fait. Lourdes n'a point de limites pour sa puissante bonté. Mais il importe de se bien convaincre que les faveurs temporelles ne sont pas toujours celles que Notre-Dame donne. Ce qu'il y a de plus beau, de plus heureux est du domaine des âmes. Là, toute prière est entendue. C'est cette pensée que le pieux prédicateur voulut développer d'une voix vibrante et convaincue.

Les prières liturgiques de la bénédiction, prières si belles d'expressions, et partant, si imposantes, suivirent le sermon. Puis ce fut le Magnificat, ce sublime merci de la Très Sainte Vierge que l'âme lui emprunte pour dire le meilleur de sa reconnaissance.

La cérémonie finie, l'on resta longtemps encore près de la Madone qui revêt là, dans la blancheur du marbre, en sa niche de pierre. Sous peu une autre blanche figure, Bernadette à genoux, viendra compléter ce tableau des apparitions.

La grotte est adossée à un tertre de terre avec un massif d'arbres, à l'arrière-plan. Un gracieux pêle-mêle de mousse, de verdure et de fleurs se faufile un peu partout entre les roches. A côté, un mince filet d'eau descend — presque un Gave en miniature, ce ruisseau! Pour le traverser et arriver à la grotte il a fallu y jeter un pont, et on l'a fait rustique avec des troncs de bouleau. Qu'au printemps aura touché toutes ces choses il est permis d'augurer les charmes penchants de ce délicieux coin.

La grotte fait face aux solaires de Notre-Dame-des-Monts. Les malades la pourront voir toujours. Elle sera là comme une perpétuelle voix leur parlant de force et d'espoir. De plus

l'accident eut lieu fut brisé et deux piliers de ciment furent arrachés. L'accusé, en compagnie d'un nommé Arthur Carrière, journalier de Brownsburg, se dirigeait vers Montréal pour faire une courte visite d'amusement et à différents endroits ils s'arrêtèrent aux hôtels pour prendre quelques bouteilles de bière. A Saint-Eustache, au garage Brunelle, ils durent faire réparer un pneu qui était défectueux et c'est en se dirigeant vers Montréal que leur auto frappa les personnes nommées, projetant Mlle Filiatrault de 15 à 18 pieds en bas du pont sur des roches où elle se fractura le crâne, mourant quelques heures après, chez M. Joseph Labelle, qui demeure à proximité de l'endroit de l'accident.

RE DEPARTEMENT DE L'ACCISE vs GAETAN SAINT-JEAN

Le défendeur est accusé d'avoir récolté et vendu du tabac sans droit. Il plaide non-coupable. Son procès est remis au prochain terme, soit le 24 novembre.

C. P.-L.

AU CLUB DE GOLF

LA SAISON DE GOLF EST OFFICIELLEMENT CLOTUREE A SAINT-JEROME

ON Y FETE L'HALLOWEEN

Le chalet du club de Golf offrait un aspect des plus attrayants samedi soir; à l'occasion de l'Halloween, les directeurs avaient organisé une fête mondaine qui réunit l'élite de la société jéromienne à laquelle s'était joint un groupe de la jeunesse mont-réalaïse qui apprécie l'hospitalité et tout le charme des réunions de notre club sportif.

Les décorations aux couleurs traditionnelles de l'Halloween donnaient un cachet tout spécial à la salle de danse parsemée ici et là de lutins, d'"old witches" et de chats, en relief noir sur fond jaune orange. Voire même, sur la véranda, suspendue face à la lune qui mettait un reflet d'argent sur le "green", une énorme citrouille-lanterne grimaçant à l'astre nocturne....

Un orchestre nègre... jazz langoureux et exotique... Des couples enlacés qui se meuvent en cadence... toilettes féminines exquises, ravissantes minois... serpents aux multiples couleurs, ballons que des mains de dominos mystérieux lancent, trompettes qui sonnent la gaieté et le rire... Joie délirante... C'est soir de fête... Halloween! Fête des âmes et un tout petit peu... des coeurs!

Une assistance nombreuse parmi laquelle nous avons remarqué: le président du club M. L. Marcoux, le vice-président, M. Jean Rolland, le secrétaire-trésorier, M. Chs.-Ed. Marchand, le shérif J.-W. Cyr, M. et Mme Eugène Marchand, M. et Mme Jean-Paul Rolland, M. et Mme Léopold Nantel; M. et Mme Edouard Rinfret, Montréal; M. Paul Doyon, Montréal; Mmes Suzanne et Camille Fortier, Rollande et Louise Marchand, Jeanne Lorrain, Jeanne Duquette, Reine, Réjane et Pierrette Bertie, Symone Castonguay, de Saint-Jérôme, Mmes Branda Fox, Ida Millen, Aline et Géraldine Rolland, Evelyn Munn, Marg. Quenneville, Margot et Françoise Desrosiers, Cécile et Gabrielle

Dausereau, Louise Lyburner, Margot Filion, Lucette Demers, Lucille Tremblay, Fernande Millette, Irène Labeuge, Berthe Mongeau, Rita Brossard, Yvette Orsali, Irène Choquette, Jacqueline Murphy, Jacqueline Brossard, Loaise Quenneville, Jacqueline et Madeleine Filiatrault, Jeanne Gagné, Flore Lebel, de Montréal, Mlles Aline Marchand et Claire Langlois de Québec. MM. Gérald Desmarais, Georges Dausereau, Louis Clerk, Jean Prévost, Jacques Rolland, Mare de Roure, Lucien Duménil, Lucien Gadois, J. Dausereau, Jean-B. Paul, Maurice Ducharme, Gérard Desrosiers, P. Bureau, Lucien Roux, Paul Gouin, John Marchand, Jacques Demers, Lionel Pelletier-Mailhot, Jack Murphy, Albert Gervais, Albert Grothé, de Montréal. MM. Guy Michaud, Nap. Castonguay, Dr. Chs. Contant, Jean-Chs. Marchand, L. L. Ray, Andy Gallant, Bobby Waugh, Clément Fortier, de Saint-Jérôme. M. Mare Rolland de Trois-Rivières.

MORT DU DOCTEUR SIMEON LAMARCHE

M. Simeon Lamarche, médecin à Sainte-Scholastique, est décédé subitement lundi matin.

Il a donné plus de 51 années de pratique à la profession médicale, dont 43 à Sainte-Scholastique même. Il a occupé des postes honorifiques importants; ses concitoyens l'ayant toujours tenu en haute estime. Il a été intimement lié aux activités paroissiales depuis son établissement à Sainte-Scholastique.

Lui survivent: sa femme, née Angéline Brazeau, trois filles: Adrienne, Mme Elzcar Paquin; Lauree, Mme Valmore Gratton; et Georgette, trois fils: Claude, médecin à Sainte-Thérèse, Adlard, surintendant à la Banque Provinciale du Canada, et Raymond, médecin à Montréal.

Les funérailles ont eu lieu, mercredi, à l'église de Sainte-Scholastique.

Nos sympathies à la famille en deuil.

— Rien n'est plus dangereux qu'un bon conseil accompagné d'un mauvais exemple.

Mme de Staël

JULES ROBIN
BRANDY COGNAC
\$3.50 26 onces
\$1.80 FLASK de 13 onces

CAMILLE LORRAIN ENTREPRENEUR GENERAL



Spécialité: Béton armé — Prix modérés
474, rue Fournier Tél. 233 Saint-Jérôme

QUALITE SERVICE SATISFACTION
PHARMACIE
OSCAR LANDRY
W. PRUD'HOMME, Pharmacien, Gérant
Tél. 461 & 490 :: 341, St-Georges
Voisin du Marché
BROMO SELTZER, 10, 25, 50, 95 cts et \$1.75
PILULES CHASE pour le foie, 25c; pour les nerfs, 45c.
ONGUENT CHASE, 45c.
LE MEILLEUR
ANTIGEL Glycérine... 50%
Gallon, \$2.00; 3 gallons, \$5.50; 5 gallons, \$9.00
Glycérine Pure
Un gallon, \$3.25 3 gallons, \$9. 5 gallons, \$14.
Après le 1er novembre: Dimanche et Jours de fête — Service de 9 h. a.m. à 1 h. p.m.
7 h. p.m. à 9 h. p.m.

Magasin Indépendant Victoria
O. Massé Frères
BOUCHERS et EPICIERIS
Sainte-Agathe des Monts
Spéciaux du 9 au 14 novembre
Au comptant seulement

FEVES BLANCHES triées à la main 10 lbs pour ..	45c	BONBONS MELANGES La lb.	10c
Grois POIS A SOUPE garantis 10 lbs pour ..	49c	Eon CAFE FRAIS moulu la lb.	47c
RIZ GLACE La livre ..	8c	THE VICTORIA La lb.	57c
ALLUMETTES 3 boîtes pour ..	23c	Bon THE NOIR L.M.L. La lb.	39c
POIS boîtes No. 4 L.M.L. 3 pour ..	25c	Bon THE JAPON Pour ..	35c
SAVON P. G. 10 pour ..	37c	SAUGISSE au porc frais la lb.	20c
ANANAS 2 boîtes pour ..	29c	LARD FRAIS au quartier Pour ..	10c
PEANUTS en écaille 2 lbs pour ..	19c	JAMBON EPAULE Pour ..	15c
BISCUITS assortis la lb.	9c	BOEUF de première qualité à TRES BON MARCHE.	

CHRONIQUE

CONTRASTES

A vous, petite Thérèse, je songe ce soir ! . . .

Le reportage implique la vision de maints problèmes vitaux et sociaux, et pour peu que l'on observe les événements, que l'on compare les éléments si divergents qui motivent les actes des uns et des autres, on vient à obtenir une connaissance assez profonde des êtres et des motifs qui les font réagir.

Pour un observateur averti, c'est une analyse continue de la vie qu'il a le loisir de constater sur le fait. Les contrastes frappants qui s'imposent à l'attention du reporter ne sont pas sans laisser une forte empreinte. Et si parfois la tâche est ardue, elle n'est pas sans apporter de grandes leçons d'ordre psychologique ou moral.

Ce matin, à l'heure du petit déjeuner, nous ingurgitions tous, en vitesse, notre bol de café au lait. C'est que des devoirs différents mais impérieux nous appellent, chacun dans notre sphère, pour la tâche quotidienne. Ains, monsieur DEDE se rendait à l'école, sac au dos, en sifflant un chant des Grèves, réminiscences du dernier été au camp, là-bas ! . . .

Jaqueline faisait diligence, car la consigne au couvent est 8 heures précises ou des notes enlevées au prochain bulletin mensuel . . .

Claude, grave et studieux, relit en toute hâte une dernière page de sa géographie afin d'arriver "bon premier" à un concours oral de la matinée ! . . .

Et pendant que je passe mes gants, pour ma sortie matinale, les heures me sont mesurées au mouvement de l'aiguille, "le reporter est limité par le temps", j'entrevois dans l'autre pièce, petite Thérèse en pyjama de flanelle rose qui danse sur la mesure endiablée d'un tango avec sa poupée favorite, "Mimi" de son prénom reçu au baptême solennel administré par Monsieur Dédé, l'autre jour ! . . .

Au moment de franchir le seuil de mon "home" où s'agit le vie exubérante des tout-petits, je me prends à songer à cette autre demeure où me conduit mon métier de journaliste, et inconsciemment je frissonne d'effroi. C'est sans doute que je ne suis pas blinée devant la souffrance des enfants; et, là où je vais, par ce matin brumeux d'octobre, il y a une autre petite Thérèse toute pâle, toute menue dans sa robe noire, qui étouffe ses sanglots pour reconduire sa maman jusqu'à la fosse que l'on a creusée tout là-bas, sur le coteau, dans l'alignement de tant d'autres . . .

L'enfance est faite pour vivre dans une atmosphère de joie, de gaieté et de bonheur. Là, seul, elle reçoit son plein épanouissement . . . Et que dire de la tristesse des jeunes vies à qui manquent les tendresses d'une maman ? . . . C'est que, selon Etienne Lamy: "Dans la pensée et dans le cœur d'un petit enfant, la mère ne laisse pénétrer que le meilleur d'elle-même; pour lui les plus égoïstes s'oublient, les plus frivoles deviennent graves, les moins vertueuses deviennent saintes".

De quelle douleur qui mord doit souffrir cette enfant qui dit "adieu" à la plus dévouée, la plus douce, la plus vertueuse des mères ! . . .

Contraste: ici, une toute-petite, insonnante du malheur, et qui, joyeuse, chante à la vie ! . . . Là-bas, l'autre, pauvre petite, en fait l'apprentissage dès son jeune âge et connaît déjà tous les regrets amers que causent les grands départs ! . . .

MARYSE

CONSEILS PRATIQUES

BON A SAVOIR

Pour empêcher le fromage de moisir, enveloppez-le dans un linge qui a été trempé dans le vinaigre et tordez aussi sec que possible. Tenez dans un endroit frais.

Une cuillerée d'alun en poudre mêlé à de la mine à poêle ordinaire donnera un beau lustre une fois brosse, et prend la moitié moins de travail.

Avant de mettre du lait dans la

casserole, faites bouillir rapidement quelques cuillerées d'eau (juste assez pour couvrir le fond), et il ne brûlera pas, quelle que soit la violence du feu.

En chauffant un peu le couteau à pain, vous pouvez trancher aussi facilement le pain chaud que s'il était froid.

On dit que si on mange du persil avec des oignons ou une salade, l'odeur de l'oignon n'incommodera pas l'haleine.

Les rideaux de dentelle usés, coupés en carrés, font de bons linges à vaisselle.

Si les bouchons de liège sont trop

LE FILM FRANCAIS

Le cinéma français, très prisé actuellement à Montréal, a de plus en plus la faveur du public québécois. A chaque semaine les soirées de vues françaises sont très appréciées et font salle comble à toutes les représentations. C'est un signe évident que le goût n'a pas été irrémédiablement gâté, chez nous, par le film américain qui nous donne beaucoup de bonnes vues, mais bien souvent nous offre des pièces inférieures.

Le film français gagne chaque jour en valeur autant qu'au point de vue technique. Il est, par le fait même, appelé à faire avant longtemps une concurrence sérieuse aux films de Hollywood, du moins dans la province de Québec où l'humour et le bon goût français font les délices d'une foule de nos concitoyens.

Nous en félicitons chaleureusement la direction du théâtre Rex et nous formulons l'espoir que dans un avenir rapproché, — voyant l'engouement des spectateurs pour les films français, — nous en aurons plus fréquemment à notre cinéma local; peut-être sera-t-il possible de consacrer trois ou quatre jours par semaine au film français, obtenant chaque soir un nombre considérable de spectateurs.

De toute façon nous serons agréablement satisfaits en constatant que le niveau moral et esthétique de notre population soit puiser de saines jouissances au sources de l'art, solide, recherché et de bon goût qu'incarne le film français.

C. P.-L.

LAROUSSE MENSUEL

Sommaire du No. 296 — Octobre 1931

L'Art français, par M. Norbert Dufourcq. — Jean Boldini, par M. Maximilien Gauthier. — Carrosseries et nomenclature, par M. André Vilaséca. — La Culture sous papier, par M. Jacques Glandard. — Paul Doumer, par M. Léon Abensour. — La Légion étrangère, par M. Robert Lauhan. — La nouvelle Marine allemande, par M. A. Thomazi. — La Prison Saint-Lazare, par M. Roger-Armand Weigert, etc. — Le mois littéraire, scientifique, historique et juridique, théâtral et cinématographique, musical et artistique, 64 gravures et 2 cartes. Mots croisés. Le numéro, 4 fr., chez tous les libraires et Librairie Larousse, 13 à 21, rue Montparnasse, Paris (6e).

gros pour les bouteilles, plongez-les dans l'eau très chaude. Ils entreront très facilement et ne laisseront pas pénétrer l'air.

La chaux vive absorbe l'humidité, aussi il est bon de tenir une assiette pleine de cette poudre dans les armoires ou coins qui sont humides. Enlevez et renouvelez la chaux de temps en temps, parce que, naturellement, elle perd de sa force.

PETITS SECRETS

Pour nettoyer les dentelles de soie noire, épinglez-les, très soigneusement, sur une planche. C'est un travail minutieux parce qu'il faut les tendre assez, ni trop, ni trop peu. Imbibez une éponge de bière et la passer sur la dentelle. Elle séchera telle qu'elle a été épinglée dans une pièce chauffée.

L'essence d'eucalyptus enlève très bien les taches de graisse. Frottez simplement avec un chiffon de flanelle imbibé d'essence d'eucalyptus la partie tachée. Moyen rapide et sûr.

Pour enlever l'odeur si désagréable du lait brûlé, jetez sur le lait qui est sur le fourneau une pincée de sel fin. L'odeur disparaît aussitôt.

Un peu de sel dans l'empois le rend plus blanc et l'empêche de s'attacher au fer.

Pour réussir les oeufs pochés, il ne faut jamais en pocher plus de quatre à la fois, si non vous refroidissez l'eau et les oeufs ne se pochent pas aussi facilement. Toujours les faire tomber, aussi bas que possible dans l'eau légèrement vinaigrée.

Les tricots de soie artificielle et les tricots de soie animale supportent un nettoyage à l'eau tiède et au savon suivi d'un rinçage. Si la soie est blanche, un soufrage, après nettoyage, lui assurera un blanc parfait mais le soufrage ne peut être employé que pour la soie véritable.

Il n'est pas difficile de préparer la viande pour les personnes qui veulent maigrir; il suffit de la griller sans assaisonnement, sans beurre et très peu de sel.

JOSETTE

POUR LES ELEGANTES

LES ECHARPES

Les écharpes que nous portons avec le tailleur sont petites. Etroites au milieu, s'élargissant vers les extrémités, elles se réduisent plutôt à une grande cravate. Vous emploierez du reste pour les réaliser, les soies épaisses spécialement tissées pour les cravates masculines. Il est amusant de combiner le sac dans le même tissu que cette écharpe, à moins qu'il ne soit exécuté avec le tissu même du tailleur. On porte également la petite écharpe taillée en biais et composée de plusieurs sections de crêpe de Chine de tons différents, ou bien le mouchoir masculin en soie blanche encadré de vignettes. Au lieu de la fleur à la boutonnière que certaines femmes arborent encore, d'autres mettent un bijou de valeur, piqué au revers. D'amusantes ceintures se voient sur certains tailleurs. On les fait en cuir de plusieurs tons et garnies de piqûres.

Nos yeux se sont accoutumés à voir la taille remontée, si bien que nous ne nous étonnons pas de certaines robes où elle est franchement à sa place naturelle. Si l'effet est gracieux pour une silhouette grande et svelte, évitez, Madame, d'accuser ce détail si vous êtes petite et surtout si vous avez l'estomac développé comme tant de femmes à l'heure actuelle. La jupe en forme et qui s'évase graduellement s'harmonise avec la taille haute, mieux qu'avec la plupart des jupes droites.

MONIQUE

LES BONNES RECETTES

MILLE-FEUILLES SABLE A LA CONFITURE

300 grains de farine, 1 pincée de sel, 300 grains de beurre.

Mettre la farine sur un marbre; faire une fontaine au centre et y incorporer le beurre peu à peu avec les mains à l'aide d'un peu d'eau. Ne pas trop travailler la pâte, puis la laisser reposer un frais pendant un quart d'heure. On lui donne alors 2 tours comme pour les feuilletés et on la laisse encore reposer plusieurs heures et on l'étend ensuite en 3 bandes égales d'un demi centimètre d'épaisseur. Faire cuire au four chaud et garnir enfin de confiture, les deux étages de pâte. Servir avec une crème à la vanille.

POTAGE AUX CHOUX

Composition: lard, choux, navets, carottes, poireaux et saucisson.

Préparation: Mettez de l'eau et un morceau de lard dans une marmite, laissez écouler, ajoutez ensuite des légumes, choux, navets, carottes, poireaux, comme pour un pot-au-feu ordinaire, et un saucisson, si vous voulez; laissez cuire pendant environ deux heures et demie, suivant la vivacité du feu; trempez sur un pain coupé en tranches et servez.

Le lard et le cervelat se servent à part après le potage.

LAPIN A LA MARECHALE

Un lapin, beurre, farine, oignon, ail, sel, poivre, une livre de champignons frais, deux bols de bouillon, une demi-bouteille de vin blanc, un flacon de purée de tomates, un peu de poivre de Cayenne, deux jaunes d'oeufs, estragon.

Faites revenir vos morceaux de lapin dix minutes environ dans du beurre bien chaud — il ne doit pas être noir — et saupoudrez de farine. Ajoutez de l'oignon coupé en tranches, ail, sel, poivre et une livre de champignons frais. Versez deux bols de bouillon, une demi-bouteille de vin blanc, un flacon de purée de Cayenne.

Ajoutez un peu de poivre de Cayenne et laissez cuire pendant une heure. Retirez alors les morceaux de lapin, liez la sauce avec deux ou trois jaunes d'oeufs. Et dressez les morceaux de lapin dans un plat creux. Versez la sauce dessus et saupoudrez d'estragon haché.

JOSETTE

DECOUVERTE DE LA LAMPE INCANDESCENTE

Dès l'âge de 29 ans, Edison avait acquis une telle renommée, que la foule, toujours avide de sensation, envahissait son atelier à Newark, à tel point que le grand inventeur ne pouvait plus travailler en repos, il résolut alors de s'établir à Menlo Park, N.-J.

Depuis quelque temps déjà, il avait fait de nombreuses expériences sur la lampe électrique à incandescence. Il en comparait la puissance d'éclairage et le coût de revient avec les bees de gaz alors en usage et s'efforçait de rendre cette nouvelle invention aussi facilement manœuvrable que la lampe à gaz.

A cette époque, la lampe à arc était déjà en usage pour l'éclairage des places publiques, mais le problème de l'éclairage domestique à l'électricité n'était pas encore résolu. Commandité par un syndicat au capital de \$3,000,000 dont faisaient partie des hommes tels que: J. Pierpont Morgan, Henry Villard, Grosvenor-P. Lowery et Edouard-D. Adams, Edison, étendit considérablement le rayon de ses expérimentations.

Le premier résultat qu'il obtint, fut une lampe composée d'un filament de platine protégé par un globe de verre dans lequel on avait fait le vide. Il poursuivit ses expériences avec d'autres matériaux, mais c'est en 1879 qu'il fit la découverte du procédé qui devait amener la réalisation de la lampe à incandescence, telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Un soir, qu'Edison, assis dans son laboratoire, réfléchissait sur certains détails encore incomplets, il roula machinalement entre ses doigts un morceau de métal goudronné dont il se servait dans la fabrication de son téléphone. Sous la pression de ses doigts, le métal, très ductile, devint bientôt un mince filament. Il eut alors l'idée que s'il parvenait à rendre ce métal incandescent, ce serait la source d'une lumière éblouissante. Il en fit immédiatement l'expérience, et obtint des résultats décisifs. Il fit dans la suite de nombreuses expérimentations, variant la composition de la substance, et modifiant la forme du filament, et chaque expérience ultérieure à sa première découverte lui prouvait qu'il était dans la bonne voie.

Une petite bobine de coton traînant sur la table du laboratoire de l'inventeur, il en décompta un petit morceau qu'il plaça dans une rainure entre deux crampes métalliques, et il mit le tout au feu. Au bout d'une heure, il avait obtenu un filament par-

L'ODEUR DE MON PAYS

L'odeur de mon pays était dans une pomme.
Je l'ai mordue avec les yeux fermés du somme,
Pour me croire debout dans un herbage vert.
L'herbe haute sentait le soleil et la mer,
L'ombre des peupliers y allongait des raies,
Et j'entendais le bruit des oiseaux, plein les haies,
Se mêler au retour des vagues de midi.
Je venais de hocher le pommier arrondi,
Et je m'inquiétais d'avoir laissé ouverte,
Derrière moi, la porte au toit de chaume mou . . .

Combien de fois, ainsi, l'automne rousse et verte
Me vit-elle, au milieu du soleil et, debout,
Manger, les yeux fermés, la pomme rebondie
De tes prés, copieuse et forte Normandie? . . .
Ah! je ne guérais jamais de mon pays!
N'est-il pas la douceur des feuillages cueillis
Dans leur fraîcheur, la paix et toute l'innocence?
Et qui donc a jamais guéri de son enfance? . . .

Mme Lucie Delarme-MARDRUS

UNE OEUVRE INEDITE DE FRANZ SCHUBERT

Un compositeur viennois, M. Hans Wagner-Schoenkirch, a découvert un manuscrit inconnu de Franz Schubert, — une nouvelle série complète de six "Deutsche Taenzen" (danses allemandes), — écrites pour le piano. L'angle droit supérieur de la première page porte la signature de Schubert et la date "1824". A la fin du manuscrit se trouve une remarque d'une autre main: "Conservez un souvenir amical de vos élèves reconnaissantes Wilhelmine Almay et Mélanie Almay".

Ces danses, que l'on dit être l'une des compositions les plus caractéristiques de Schubert, seront jouées pour la première fois par le professeur Otto Schulhof, le 7 mai, à un concert donné par le chœur A. Capella des instituteurs viennois.

Les propriétaires actuels du manuscrit ont l'intention de ne le vendre qu'à des conditions garantissant sa conservation en Autriche.

BANANES AU FOUR

Prenez de belles bananes pas trop mûres. Enlevez la moitié de l'écorce sur toute la longueur. Faites cuire au four, la banane reposant sur l'autre moitié de l'écorce. Saupoudrez avec des amandes finement hachées et servez sur une feuille de laitue avec mayonnaise.

Un BON ECLAIRAGE rend une pièce plus attrayante



Les couleurs cachées d'une pièce paraissent avec tout leur charme lorsqu'un bon éclairage élimine les coins sombres. Des lampes dont la lumière est délicatement diffusée par de jolis abat-jour accentuent la beauté de la décoration intérieure. Dans la maison toute entière, vos effets de lumière témoignent de votre goût, tout comme le font vos meubles, tentures et objets d'art.

C'est une affaire de bon goût que cette décoration d'une pièce pour le soir. Les ingénieurs Mazda ont élaboré des principes permettant d'obtenir des effets charmants de l'éclairage. Nous nous ferons un plaisir de vous faire part des résultats de leurs recherches — de vous indiquer le format des lampes pour chaque fin. En connaissant ces principes et en ayant à votre disposition un nombre suffisant de lampes, vous réaliserez de superbes effets dans l'éclairage de votre maison.



GATINEAU POWER COMPANY

Magasin Indépendant Victoria Henri Gareau St-Faustin Station

Spéciaux du 9 au 14 novembre 1931

BON POUR 15¢	57c
En vous présentant avec ce coupon à mon magasin, vous pourrez obtenir un sac de FLEUR A PAIN de lère qualité "Fleur de Lis" ou "Lac des Bois" à l'ancien prix soit \$2.10. Valable jusqu'au 21 novembre 1931.	2.25
GRU BLANC	1.35
Pour	1.10
GRU ROUGE	1.10
Pour	1.00
SON	1.00
Pour	1.40
AVOINE DE L'OUEST	1.40
Pour	
Si vous avez besoin de plusieurs sacs de fleur à l'ancien prix, procurez-vous les bons de 15c. de ceux qui ne s'en serviront pas. Remarquez bien que chaque bon vaut 15¢ sur un sac de fleur à pain.	
J'ai en magasin les tuyaux galvanisés, pompes, etc. Au plus bas prix. Si vous construisez ou faites des réparations, n'oubliez pas que j'ai toujours en mains du GYPROC à \$38.00, du V EN PIN ROUGE No. 1 à \$31.00, No. 3 à \$30.00. C'est le temps de construire, tandis que les prix sont au plus bas.	
J'ai un bon TABAC à 5 lbs pour	1.00
SUCRE GRANULE 100 lbs pour	5.15
SUCRE GRANULE 10 lbs pour	54c
TOMATES grosses boîtes 3 pour	25c
TOMATES boîtes No. 2 4 pour	25c
POIS et FEVES de belle qualité Pour	4c
GRAISSE PURE seaux 20 lbs pour	2.20
BLEU A LAVER Princess Pour	6c
RIZ B 10 lbs pour	49c
CAPE VICTORIA le meilleur sur le marché, en fèves moulu en vous le livrant. J'ai un bon TABAC à 5 lbs pour	46c

POUR DU COMPTANT

NOTRE LANGUE EST LA VRAIE LANGUE FRANÇAISE

Le canadienisme intégral comporte, dans la pensée de quelques-uns de ses précurseurs, une langue canadienne. Il ne s'agit pas ici, d'ailleurs, de l'irquois ou de l'algonquin que Crémazie eût souhaité voir parler par ses compatriotes, et qui eussent mieux assuré au Canada la création d'une littérature nationale. Il s'agit plutôt d'une langue qui, étant issue de la française, serait autre que la française et nous ferait le parler original dont nous aurions besoin pour créer une littérature nationale. M. Albert Pelletier, dans son *Carquois*, y insiste; et M. Harry Bernard qui recommanda dans ses *Essais critiques* de remplir le roman de l'incorrect parler populaire, doit s'en réjouir.

Nous ne croyons pas à la formation d'une langue française au Canada, qui serait essentiellement distincte de la française de France. Il n'y aura jamais qu'une langue française. Si notre langue devait à ce point évoluer, nous parlerions un français corrompu, inférieur, qui ne serait ni délectable à nos lèvres, ni convenable dans nos livres. La langue française ne peut avoir ni deux génies, ni deux syntaxes ni même deux essentiels vocabulaires. Autrement il y aurait à coup sûr deux langues différentes, dont l'une ne serait pas française.

Je sais bien que la langue française hors de France, au Canada comme en Belgique ou en Suisse ou au Luxembourg, peut s'enrichir de vocables particuliers à ces pays, créés pour des besoins locaux, suggérés même par des voisinages de langues étrangères. Mais nos canadiensismes ne peuvent devenir le fond de la langue. Et il ne faudrait pas surtout incorporer à notre langue toutes les incorrections de sens ou de syntaxe que se permet l'ignorance, et que chez nous tolère ou pratique l'insouciance même des gens instruits. Quand il s'agit d'une langue, des incorrections sont des erreurs; il ne faut pas les confondre avec les parties saines du langage.

En réalité, de quoi est faite aujourd'hui la langue que nous parlons et que nous écrivons? Elle est faite d'un fonds français, vocabulaire et syntaxe, qui nous vient de France, et qui est la langue elle-même. Elle est faite aussi des dialectalismes ou provincialismes, qui nous viennent eux-mêmes de France, et qui constituent une part pittoresque du parler populaire; et il y a encore des archaïsmes, qui nous viennent également de France. Qu'y avons-nous ajouté? Des canadiensismes, en petit nombre, en très petit nombre, — que l'on consulte à ce sujet le récent *Glossaire du Parler français au Canada*, — et qui servent à désigner les rares choses de chez nous qui n'existent pas en France, ou qui n'ont pas leur vocable au dictionnaire français. Quant aux canadiensismes qui sont des incorrections, des détournements de sens, des impropriétés, des barbarismes ou des massacrés du vocabulaire ou de la syntaxe, il n'en faut pas parler comme il n'en faut pas parler en France. Des anglicismes de vocabulaire d'abord; il sont inévitables dans les conditions actuelles d'échanges linguistiques entre peuples. La France ne s'en prive guère plus que nous et d'autres peuples, mais il en faut le moins possible. Puis des anglicismes de syntaxe, c'est-à-dire des constructions anglaises qui se substituent aux constructions correctes de la phrase française; ce sont là encore des perversions; des corruptions par contact de notre langage, et il n'en faut pas plus chez nous qu'en France même.

Les langues vivantes évoluent assurément. Elles ne peuvent évoluer sans changer. Mais notre langue française ne fera que suivre dans ses mouvements essentiels l'évolution de la langue de France. D'abord parce que l'évolution d'une langue obéit toujours aux lois phonétiques qui y président, et qui sont les mêmes partout où elle est parlée; et ensuite parce que les relations de notre langue avec celle de France, et les contacts avec la France, sont aujourd'hui trop multipliées et par le voyage et surtout par le livre, pour que désormais notre langue puisse radicalement différer de la française. Les conditions modernes d'évolution d'une langue dans les différents pays où elle est parlée ne sont pas celles où s'est produite d'ailleurs avec le concours des siècles, l'évolution du latin au moyen âge, en Italie, en

France ou en Espagne. Nous ne pouvons donc espérer avoir une langue française à nous, et bien téméraire surtout celui qui voudrait artificiellement en procurer les éléments. Nous serons donc, au point de vue linguistique, tributaires de la France. Et Paris, plutôt que Québec, décidera de la vie essentielle du français. Plaçons ailleurs l'effort de notre originalité. Mais consolons-nous, en nous souvenant que si nous ne pouvons avoir une autre langue à nous, c'est que justement, et nous en sommes fiers, notre langue à nous, c'est la française. Et confondons plutôt dans cet orgueil et la beauté de notre langue, et la noblesse de nos origines.

Louis Dantin, dans un discours prononcé à Sherbrooke le 18 juillet dernier, a signalé un bien grave inconvénient qu'il y aurait à changer notre langue, et qui serait celui de perdre du coup notre identité ethnique:

«Notre race est née, a grandi, liée au langage de la France, défendue et sauvée par lui. Le français qu'elle parle, c'est ce qui plus que tout le reste, lui a gardé son individualité, sa permanence distincte parmi les autres races qui l'entouraient et la débordaient. Le jour où ce langage se diluera, acceptera un amalgame quelconque, ce jour verra la fin de notre identité ethnique, et notre survie tant vantée ne sera plus qu'un souvenir. La langue, la littérature, la race auront péri ensemble.»

On ne pouvait mieux dire. Nous serons sur ce continent, partout où nous parlerons, ou bien un peuple de langue française, ou bien un peuple de langue anglaise. C'est chimère de chercher à nous réfugier dans une troisième langue.

Ajoutons que cette dépendance linguistique de la France, n'implique pas vassalité ni politique, ni morale, ni intellectuelle. Elle rend assurément plus difficile notre indépendance totale, à cause des pénétrations françaises que facilitent le verbe et l'écriture, le discours et le livre, et parce que nous sommes, par le fait de la langue, plus exposés que tout autre peuple à recevoir l'influence de la pensée et de l'art français; mais elle ne nous empêche pas de vivre une vie canadienne bien distincte de la française, et riche assez de faits et d'ambitions, d'idéals et de réalités, de bonheurs et de sacrifices, riche assez de tous les décrets merveilleux qui l'encadrent, pour qu'elle offre à la littérature de chez nous un suffisant et surabondant matériel. Et la langue française maniée par d'habiles artistes canadiens, sera toujours assez souple, assez large, assez belle, pour leur permettre d'imprimer sur cette matière le cachet d'une suffisante et puissante originalité.

Camille ROY, Ptre.
(Le «Canada français»
livraison d'octobre 1931).

CONSEILS DU MEDECIN

LA PROPRIÉTÉ DES MAINS

Nous nous servons tout le temps de nos mains, et, par conséquent, elles viennent en contact avec plusieurs objets au cours de la journée. C'est pourquoi nous devons faire tout notre possible pour les tenir propres, afin de nous protéger des dangers qui peuvent nous atteindre par la voie des mains.

Nous avons souvent dit que les germes des maladies laissent le corps dans ses sécrétions. Parmi les plus dangereux sont de ces sécrétions sont celles du nez et de la bouche, qui sont souvent les véhicules des germes. Ces sécrétions peuvent causer la maladie quand, après avoir laissé le corps d'un malade, elles atteignent un sujet sain.

Le transfert des germes de maladies se fait d'une manière directe lorsque les sécrétions d'une personne malade atteignent une personne en santé, comme il se fait, par exemple, dans la toux et l'éternement. Le transfert peut se faire indirectement aussi, et c'est ici que les mains jouent un rôle des plus importants. En nous tenant compte du transfert indirect, nous devons nous rappeler que les microbes qui causent la maladie ne vivent pas longtemps à l'extérieur du corps humain. Il leur faut un endroit chaud et humide pour vivre. Ils ne persistent pas dans un endroit sec, et les rayons directs du soleil tuent dans très peu de temps. Ce que nous devons craindre, ce sont les sécrétions fraîches et humides, et puisque nos mains sont presque toujours chaudes et moites, les microbes peuvent y vivre pendant longtemps.

Tous les jours, nos mains saisissent de nombreux objets qui ont pu être contaminés par des sécrétions morbi-

PREPAREZ-VOUS POUR L'HIVER

Nous sommes maintenant à la saison de l'année où les automobilistes sages font réparer leurs autos en vue de les préparer pour la saison de l'hiver. Nous conseillons à tous de ce faire car la saison active de l'automobile est terminée et la température froide qui nous arrive ne manque jamais d'imposer une tâche plus onéreuse aux autos. Tout propriétaire ayant l'intention de conduire son auto durant la saison froide doit y faire certains ajustements. Les officiers de service pour Oldsmobile nous en indiquent plusieurs.

Voici ce qu'ils nous disent: «Le système électrique d'un auto doit supporter un fardeau beaucoup plus considérable en hiver, en vue des journées plus courtes ainsi que de la température plus froide. Il serait donc sage de faire l'inspection de tous les fils électriques, de remplacer ceux qui pourraient être brisés ou ceux dont l'enveloppe isolante pourrait être usée et enfin de nettoyer et resserrer toutes les connexions afin de prévenir toute perte de courant.»

«On devra faire l'examen de toutes les lampes d'éclairage et les remplacer au besoin. On devra aussi faire l'examen de la batterie et voir à ce qu'elle soit toujours bien remplie d'eau distillée. On devra nettoyer les pôles de la batterie et bien les graisser. La batterie ne gèlera jamais et fonctionnera sans aucun trouble si on la tient bien chargée.»

«On devra faire un nettoyage parfait ainsi qu'un examen minutieux du système de refroidissement avant d'y ajouter quelque composé spécial à l'épreuve de la gelée. Nous vous conseillons de confier cette tâche à un homme compétent et entraîné ayant une certaine expérience dans ce genre d'ouvrage et étant muni de l'équipement approprié pour ce faire. Il devra resserrer toutes les connexions du radiateur et des boyaux afin de prévenir toute perte de liquide.»

«On devra faire un examen soigné des pneus et bien remarquer s'ils sont portés à s'user sur un côté plutôt qu'au centre. Il serait bon, si tel est le cas, de retourner les pneus en sens inverse sur les jantes, opération qui prolongera leur durée et leur service. Tout automobiliste qui est porté à faire de la grande vitesse devrait placer ses meilleurs pneus en avant.

des. Nous toussons ou nous éternuons en nous couvrant la bouche d'une main ou en prenant nos mouchoirs, et nous ne nous inquiétons pas ainsi de recevoir de ces sécrétions dans nos mains. Puis s, immédiatement, nous donnons la main à quelqu'un, nous ne pouvons manquer de faire une tâche de germes.

Nous ne citons pas ces faits pour causer de l'alarme, mais pour montrer combien il est facile de faire passer les sécrétions d'une personne à une autre.

Si nous arrivons d'avoir sur les mains des germes qui peuvent causer la maladie, les germes ne causent aucun tort tant qu'ils ne se déplacent pas. Mais c'est en se portant les mains à la figure, et par leur contact avec les aliments que les microbes qui s'y trouvent atteignent à l'intérieur de nos corps et y produisent la maladie.

Nous pouvons, en grande mesure, nous éloigner ce danger en nous habituant de ne pas porter nos mains à notre figure et en nous lavant les mains avant de toucher les aliments. Un bon lavage des mains avant de manger devient ainsi une mesure effective permettant de prévenir la propagation des maladies contagieuses, et ce lavage doit faire partie des habitudes de la vie que nous devons prendre et qui ont pour but la protection de la santé.

ou le danger est toujours plus grand lorsqu'ils érevent.»

«L'homme de service ne devra pas non plus manquer de vider le différentiel ainsi que la transmission puis les remplir de nouveau avec un lubrifiant approprié pour la température de l'hiver; il devra nettoyer les bougies ainsi que les pointes du distributeur puis en espacer les pôles à la distance propre; il devra ensuite faire l'ajustage de l'ignition; il devra aussi resserrer toutes les parties du châssis et du système de la direction; il devra aussi nettoyer le commutateur du générateur et en faire l'ajustage à la proportion de charge requise pour la conduite d'un auto en hiver; il devra bien ajuster les soupapes; il devra ajuster et bien équilibrer les freins, puis faire l'alignement des roues de devant.»

«Votre auto marchera toujours comme un auto neuf si vous y faites de temps à autre certains ajustements d'un ordre mineur, si vous en tenez le châssis bien solide et vous en surveillez la lubrification. Les postes de service Oldsmobile font une spécialité de ces opérations qui donneront à votre auto une meilleure performance durant les mois de l'hiver.»

NOUVELLES D'AUTREFOIS

10 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 11 novembre 1921:

— Le neige est tombée en abondance et nous voyons apparaître dans nos rues les voitures d'hiver.

— Grande campagne politique pour l'élection fédérale. Les candidats sont M. Jules-Edouard Prévost et M. André Fauteux.

30 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 7 novembre 1901:

— On construit en ce moment l'école de la Ferme-Neuve; les travaux finiront vers le mi-décembre.

— Les pertes financières de l'exposition de Buffalo s'élevèrent au moins à \$3,000,000 et affecteront surtout les actionnaires et les entrepreneurs qui ont construit les bâtiments.

25 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 9 novembre 1906:

— Aux dernières élections américaines les républicains ont eu le dessus. M. Hughes est élu gouverneur de l'Etat de New-York; il était soutenu dans la lutte par le président Roosevelt.

20 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 10 novembre 1911:

— On inaugure dans la cathédrale de Maux, en France, le monument de Bossuet.

— La semaine prochaine s'ouvriront les écoles du soir; les cours sont gratuits et les élèves touchent 6 c. M. J.-B. Pimeau, André Mignault et Ed. Bélar des professeurs d'ivois.

— Des ingénieurs du P. C. Québec ont occupé à tracer la voie double entre Sainte-Thérèse et Sainte-Agathe.

15 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 19 novembre 1916:

— Le plébiscite sur la conscription en Australie a été défavorable à ce moyen de recrutement obligatoire.

— Décès de M. Joseph Labelle, à l'âge de 75 ans.

— M. Napoléon Saint-Louis de Sainte-Agathe est tué accidentellement dans un chantier, à Sainte-Lucie.

— Le Dr Desaulniers, député de Chambly, vient d'être nommé vice-président de la chambre des Députés de Québec.

— Une requête de Mont-Laurier a été envoyée à la Législature de Québec demandant de former un nouveau comté d'Ottawa et de Labelle.

— Décès de M. Joseph Labelle, à l'âge de 75 ans.

— M. Napoléon Saint-Louis de Sainte-Agathe est tué accidentellement dans un chantier, à Sainte-Lucie.

— Le Dr Desaulniers, député de Chambly, vient d'être nommé vice-président de la chambre des Députés de Québec.

— Une requête de Mont-Laurier a été envoyée à la Législature de Québec demandant de former un nouveau comté d'Ottawa et de Labelle.

10 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 11 novembre 1921:

— Le neige est tombée en abondance et nous voyons apparaître dans nos rues les voitures d'hiver.

— Grande campagne politique pour l'élection fédérale. Les candidats sont M. Jules-Edouard Prévost et M. André Fauteux.

5 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 12 novembre 1926:

— L'honorable Vincent Massey a été nommé ministre fédéral du Canada à Washington.

— Le Dr Chériar a été choisi comme secrétaire-trésorier de la paroisse de Saint-Jérôme.

— On construit en ce moment l'école de la Ferme-Neuve; les travaux finiront vers le mi-décembre.

— Les pertes financières de l'exposition de Buffalo s'élevèrent au moins à \$3,000,000 et affecteront surtout les actionnaires et les entrepreneurs qui ont construit les bâtiments.

25 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 9 novembre 1906:

— Aux dernières élections américaines les républicains ont eu le dessus. M. Hughes est élu gouverneur de l'Etat de New-York; il était soutenu dans la lutte par le président Roosevelt.

20 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 10 novembre 1911:

— On inaugure dans la cathédrale de Maux, en France, le monument de Bossuet.

— La semaine prochaine s'ouvriront les écoles du soir; les cours sont gratuits et les élèves touchent 6 c. M. J.-B. Pimeau, André Mignault et Ed. Bélar des professeurs d'ivois.

15 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 19 novembre 1916:

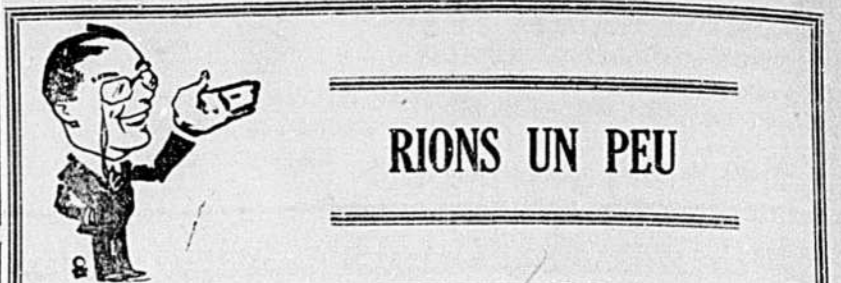
— Le plébiscite sur la conscription en Australie a été défavorable à ce moyen de recrutement obligatoire.

— Décès de M. Joseph Labelle, à l'âge de 75 ans.

— M. Napoléon Saint-Louis de Sainte-Agathe est tué accidentellement dans un chantier, à Sainte-Lucie.

— Le Dr Desaulniers, député de Chambly, vient d'être nommé vice-président de la chambre des Députés de Québec.

— Une requête de Mont-Laurier a été envoyée à la Législature de Québec demandant de former un nouveau comté d'Ottawa et de Labelle.



SURMENAGE

— Avez-vous été malade, chère madame? Il y a bien longtemps que je vous ai vue...

— Ah! ne m'en parlez pas, ma chère. Traces sur traces! Tenez: en deux ans j'ai vieilli de six mois!...

SUR UNE NOMINATION...

On apprend à la petite Gabrielle que son père est nommé commandeur de la Légion d'honneur.

Oh! s'écrie l'enfant, papa commande déjà bien assez!...

L'EAU CRIMINELLE

L'aumônier de la prison rend visite à un nouveau condamné dont le visage est très sympathique.

— Vous n'avez pas l'aspect d'un criminel, déclare le prêtre. Quel motif vous a amené ici? L'alcool?

— Non, réplique le prisonnier: l'eau.

— L'eau? Je ne comprends pas.

— Si. J'étais laitier!

CONFUSION

Le vieillard. — J'ai quatre-vingt-quatre ans, et pas un ennemi.

La brave dame. — C'est très beau.

Le vieillard. — N'est-ce pas? Grâce au ciel, ils sont tous morts depuis longtemps!

NOBLESSE

On s'étonnait que le grand orateur Berryer, dont tout le monde louait le talent autant que le beau caractère, ne fut pas riche.

— Vous n'auriez, lui disait-on un jour, qu'à vous baisser pour récolter l'or à pleines mains!

— Sans doute, répondit-il, mais il faudrait se baisser...

REMARIE

— Ayez bon espoir, dit un directeur de conscience à un mourant, vous reverrez là-haut votre femme que vous avez tant aimée.

Un rayon illumina la figure du malade qui s'assombrit aussitôt, et il balbutia: — C'est qu'elles seront deux... Je me suis remarqué comment faire?

LES PARTIES CHAUVES

Entendu dans une boutique de barbier, pendant la session, alors que le comité entendant les causes de divorce au Sénat était très occupé:

Le barbier. — Voulez-vous que je dispose vos cheveux de manière à couvrir les parties chauves?

La victime. — Oh! non. Je demande un divorce, et les parties chauves sont ma preuve.

UNE SOURCE PRODIGIEUSE

C'est celle que Marius a découverte tout à fait par hasard. Il voudrait en faire une affaire commerciale et la monter en société.

Il va trouver M. Gogo, qui est tout disposé à donner des fonds, mais qui tient à s'entourer de précautions.

— Voyons, Marius, quelle est la teneur en fer de cette source?

— Je ne l'ai pas analysée, M. Gogo, mais je sais que mon cheval y a trempé les pieds par hasard. Dix minutes plus tard, il était ferré à neuf.

NOBLESSE

On s'étonnait que le grand orateur Berryer, dont tout le monde louait le talent autant que le beau caractère, ne fut pas riche.

— Vous n'auriez, lui disait-on un jour, qu'à vous baisser pour récolter l'or à pleines mains!

— Sans doute, répondit-il, mais il faudrait se baisser...

Traitez l'IMPURETÉ du SANG

DODD'S KIDNEY PILLS

Pilules Dodd pour le Rein

Un nouveau, différent

MENU "MAGIC"

Essayez la recette de Madame Lacroix pour *BISCUITS CHAUDS AU FROMAGE

1 1/2 tasses farine	3/4 tasse lait
4 c. à thé Poudre à Pâte "Magic"	3/4 tasse fromage râpé
2 c. à table beurre	1 c. à thé sel

Tamiser farine, poudre à pâte et sel. A l'aide de deux couteaux, bien mélanger la farine le beurre et le fromage. Délayer le mélange avec le lait pour en faire une pâte molle. Etendre vivement et légèrement à l'épaisseur d'un demi-pouce, découper avec une emporte-pièce rond. Déposer sur chaque biscuit un cube de fromage d'un demi-pouce d'épaisseur et cuire au four, à 400 degrés, 12 à 15 minutes.

Plus de 200 recettes éprouvées et intéressantes sont contenues dans le Nouveau Livre de Cuisine "Magic". Gratuit. Si vous cuisinez à la maison, écrivez à la Standard Brands Limited, Fraser Avenue, Toronto, et un exemplaire vous sera envoyé.

Achetez des produits fabriqués au Canada

La Poudre à Pâte "MAGIC" assure de meilleurs résultats

TI'PIT LE CHÉTIF

PAR EDDY PRÉVOST

BOUAR, Mlle SOPHIE, JE VIENS VOUS FAIRE UNE PETITE VISITE ET AUSSI POUR AVOIR UN RENSEIGNEMENT...

EH BIEN! TU PEUX T'ASSURER UN PEU ON VA CAUSER...

J'AI APPRIS QUE VOUS VOUS SERVIEZ DE TROIS PAIRES DE LUNETTES; JE ME DEMANDE COMMENT VOUS POUVEZ BIEN FAIRE?

C'EST POURTANT BIEN SIMPLE À COMPRENDRE TI'PIT...

J'EN AI UNE PAIRE POUR VOIR DE PRÈS ET UNE AUTRE POUR VOIR DE LOIN...!

OUI! MAIS C'EST L'UTILITÉ DE LA TROISIÈME QUE JE NE M'EXPLIQUE PAS?

LA TROISIÈME? C'EST POUR CHERCHER LES DEUX AUTRES, QUOI!!!

UN ASPECT DE NOTRE VOCABULAIRE

[De la revue: "Opinions".]

Nous ne parlons pas le patois, c'est entendu, mais il y a tout de même trop de dissemblances entre notre langage et celui des Français. Ces dissemblances qui sautent aux yeux quand on feuillette les dictionnaires, quand on cause avec les Français, et encore plus quand on séjourne en France, ont contribué pour une grande part à répandre à l'étranger l'opinion que nous ne parlons pas le français de Paris.

Un mot est un son ou une réunion de sons correspondant à une idée. Or, pourquoi tant de mots, bien français par ailleurs, signifieraient-ils une chose en France et une autre ici? Prenons par exemple les parties qui forment l'accoutrement d'un homme. Nous disons un "casque" pour un bonnet à visière, un "capot" pour un pardessus, un "gilet" pour un veston, une "veste" pour un gilet, un "corps" pour un gilet de dessous, un "collet" pour un faux col, un "coi" pour une cravate, des "poignets" pour des manchettes, une "jaquette" pour une robe de chambre, des "chaussons" pour des chaussettes, des "chausses" pour des chaussons, des "claques" pour des caoutchoues.

Seulement dans le vêtement d'un homme, voilà douze mots que nous avons tous les jours dans la bouche, douze mots bien français, mais auxquels nous donnons un sens que les Français ne leur ont jamais donné ou ne leur donnent plus.

Il en est ainsi dans à peu près tous les domaines. Nous disons "audience" pour "auditoire", "bande" pour "fauteuil", "auditeur" pour "vérificateur", "en bon ordre" pour "en bon état", "entin" pour "poignée", "colporteur" pour "percuteur", "collections" pour "recouvrements", "introduire" pour "présenter", "introduction" pour "présentation", "ma place" pour "mon village", "ma paroisse natale", "être en devoir" pour "de service", un "dépot" pour une gare, de la fleur pour de la farine, de l'huile de "easter" pour de l'huile de ricin, une "pioche" pour une binette, un "pie" pour une pioche, lettre "enregistrée" pour lettre recommandée, "marchandises scélées" pour nouveautés, "pamphlet" pour brochure, "patente" pour brevet, "résidence" pour maison ou demeure, "tapisserie" pour papier peint, "valise" pour malle.

Voulez-vous pourquoi un Canadien qui voyage en France doit constamment se surveiller. Il parlera français, écoutera avec soin les anglicismes et les canadianismes, n'emploiera que des mots bien français; cependant, si ces mots ne signifient pas la même chose qu'au Canada, ne désignent pas les mêmes objets, il en résultera une irritante confusion babilhèque.

J'ai entendu un compatriote très instruit, grand voyageur devant l'Éternel, déplore ce fait. Demandant un jour à un préposé aux bagages d'une gare d'enregistrer sa "valise", alors qu'il s'agissait d'une malle, il fut le désagrément de voir l'employé protester devant l'assistance, présentant tout le monde à témoin du fait qu'il s'agissait bien d'une malle, et non d'une valise. Une autre fois, s'informant auprès d'un chef de gare si "l'express de Lyon allait arriver bien vite", il s'attira cette réponse qui le surprit fort:

— Mais non, lentement, comme tous les autres trains.

Il oubliait que, en France, bien vite n'a pas le sens de bientôt.

Le même voyageur me rapporta ce fait:

— Je me trouvais un jour sur le quai d'une gare, attendant le train qui entra en laissant échapper de la cheminée de la locomotive une nuée de vapeur et de suie. Un enfant de

six ans, qui tenait son père par la main, s'écria: Papa, regarde donc la locomotive comme elle fume. A sa place, un petit garçon du Canada aurait dit: Poupa, regâde-don l'engin comme a boucane.

Une chose regrettable, c'est que nous employons souvent des mots à contresens et de sorte que, strictement parlant, ils expriment tout le contraire de notre pensée. J'ai entendu cent fois le président d'une réunion, présentant un conférencier dire:

— Mesdames et messieurs, je ne dirai rien de plus; je sais que vous êtes anxieux d'entendre le prochain orateur et je lui laisse la parole.

Que veut dire en français "être anxieux"? Cela veut dire: "être dans l'inquiétude, dans le malaise. Or, est-ce bien agréable pour un orateur de se faire dire que l'assistance est dans l'inquiétude, dans le malaise à son sujet?"

On entend souvent dire d'un air amical et protecteur: Si on vous attaque, je prendrai votre "part". Que veut dire prendre la part de quelqu'un? C'est lui enlever ce qui lui appartient, ce qui lui revient en toute justice. Ce malheureux ne souffre-t-il pas suffisamment d'être attaqué, faut-il que, sous prétexte d'amitié, on lui enlève son bien? Tout le monde devrait savoir que quand deux personnes ne sont pas du même avis, elles forment chacune un parti, et que ceux qui veulent intervenir prennent parti pour l'une ou l'autre, et non "la part" de l'une ou de l'autre.

Quelle impression voulez-vous que notre désignation des objets par des mots différents, bien que français, crée chez les Français qui nous visitent ou qui demeurent parmi nous, chez les Anglais qui apprennent le français dans leurs écoles, chez les Américains qui viennent chaque été à l'université McGill suivre des cours de français? Leurs professeurs leur ont parlé d'un veston, d'un gilet, d'une cravate, d'un paletot, etc.; ils ont vu dans les dictionnaires et dans leurs manuels le dessin représentant ces divers objets; quand ils se trouvent parmi nous, tout est changé: nous leur parlons de "capot", de "veste", de "casque", de "collet", de "corps", de "claques", etc. Ils en concluent que nous parlons français, mais que notre français n'est pas celui de Paris. Pouvons-nous les en blâmer? A qui en est la faute? Et qu'y avons-nous gagné? A faire mettre notre langage au ban de l'empire. On en a une très mauvaise idée à l'étranger. On enseigne le français dans les "High schools" et les universités américaines? Nous avons la prétention d'être bilingues; combien de nos gens sont professeurs dans ces diverses institutions? Très peu. Pourquoi? Parce que notre parler n'a pas bonne réputation aux États-Unis. On préfère faire venir des professeurs de France. Après la guerre, beaucoup de millionnaires américains ont pris à leur service des gouvernantes françaises, pour que leurs enfants apprennent tout jeunes le français. Ces gouvernantes avaient un salaire princier, étaient portées sur la main, faisaient avec leurs maîtres et élèves de très beaux voyages. Pourquoi les faisait-on venir d'Europe? Tout simplement parce que notre langage a très mauvaise presse aux États-Unis. Ce défaut de langage a fait perdre à nos jeunes gens et à nos jeunes filles d'excellentes positions de professeur et de gouvernante.

On lit dans un des ouvrages de J.-P. Tardivel: "Lorsqu'un bon Canadien de nos campagnes dit: c'est difficile à croire; il fait fret aujourd'hui; le chemin est étret ici; il ne peut pas marcher dret; j'ai failli me nayer; il faut neteyer cela; que le bon Dieu soè béni; toè et moè, on imagine qu'il parle horriblement mal. C'est ce qu'on appelle par dérision du canayen. Pourtant, et habitant

s'exprime absolument comme s'expriment ceux qui, au commencement du XVIIe siècle, se piquaient de parler le beau langage.

Cette prononciation "louisquatorzième" tend heureusement de plus en plus à se rapprocher de la moderne; peut-on dire qu'il en est ainsi du sens que nous donnons aux mots? En cela, nous allons certainement moins vite. Si l'on retrouve en France quelques-uns de ces archaïsmes, c'est au fond des campagnes, dans la bouche des illettrés seulement.

Un Anglais jovial, qui avait acquis de notre langue une connaissance auditive plutôt que livresque, disait un jour à un de ses clients: Assis-toé ite, pis attendis.

Son visiteur lui dit en souriant que c'était là le langage du siècle de Louis XIV.

— Louis XIV parlait comme cela? dit l'Anglais surpris. Eh bien! je ne demande pas à faire mieux que lui. Cela me suffit.

Eh non! cela ne doit pas nous suffire. Il faut être de notre siècle, de notre temps. Si, en France, on a évolué, la même évolution doit se faire ici. Si les Français de passage dans notre province écoutent avec plaisir notre langage, c'est que son originalité les amuse. De retour dans leur pays, jamais ils ne voudraient employer nos mots et nos expressions. Le Français est poli, c'est notre vertu, il se garde bien de nous froisser. Nous sommes chatouilleux sur la question du parler français, c'est connu.

De ce langage démodé, voici ce que dit Théodore Joran dans son ouvrage: "Le péril de la Syntaxe et la crise de l'Orthographe". "On m'a reproché aussi... de ne pas pratiquer suffisamment dans mon recueil le respect de la Tradition dont je me réclame dans cette préface... La vieille langue avec ses malgré que, à cause que, davantage que, aussi ou autant comme, etc., cette langue-là a fait son temps. Nous pouvons admirer nos grands classiques sans servilité. Autrement, nous devrions continuer à appeler nos fiancées nos maîtresses, et, pour signifier que nous sommes frappés d'étonnement, nous dirions: Je demeure stupide! Bon pour le Canada, dont le français retarde de trois siècles sur le français moderne, de parler encore la langue du temps de Louis XIV."

Quelques "piquants" et "savoureux" que soient nos "archaïsmes pittoresques", quel est celui d'entre nous qui tiendrait à faire son compagnon habituel et à recevoir souvent chez lui quelqu'un qui dirait: Onsque tu va? — Mes amiquiés — Ma tabaquière — Y fait frette — C'est é-trette?

En juin 1927 avait lieu à l'Université de Montréal un Congrès pédagogique de la Faculté des Arts. Voici ce qu'y disait le rapporteur chargé de traiter de la question du Bon Langage:

"Un troisième moyen de bien parler le français, c'est d'éviter judicieusement les canadianismes. On entend par canadianismes de vieux mots d'un usage courant aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, tombés aujourd'hui en désuétude en France, mais qui ont survécu ici, dans notre parler... Le canadianisme est aussi, pour nous, le mot créé de toutes pièces pour exprimer des choses nouvelles.

"Les premiers, tout en respectant leur provenance et leur âge, nous devons les bannir de notre langage écrit et même, quoique avec moins de sévérité, de notre langage parlé. Nos pères n'ont pu, dans la lutte qu'ils soutenaient pour leur survie, mettre à jour leur vocabulaire. Nous le pouvons, nous, et notre devoir est de travailler à débarrasser la langue des mots que n'accepte pas le dictionnaire de l'Académie."

Pourquoi le même mot français aurait-il deux sens, l'un en France et l'autre ici? Pourquoi un sens en deçà et un autre au delà des mers? N'est-ce pas là diminuer les forces de notre langue et l'effriter comme le temps fait des quartiers de rocher? Ne dépassons-nous pas nos droits en donnant ici aux mots un sens qu'ils n'ont pas ou qu'ils n'ont plus, et en faisant ainsi des doublets inutiles d'autres mots qui existent déjà par ailleurs? Avons-nous le droit d'exercer envers nos mots le rôle du brigand Procuste? La mythologie nous apprend qu'il y avait dans l'Attique un brigand célèbre qui, non content de dépouiller les voyageurs, les faisait étendre sur un lit de fer, leur coupait les pieds lorsqu'ils dépassaient le lit, ou les faisait tirer au moyen de cordages jusqu'à ce qu'ils en atteignent la longueur. C'était le brigand Procuste, et son nom est resté dans l'histoire. N'est-ce pas jouer un rôle semblable à celui de ce bri-

gand que de prendre les mots français consacrés par l'usage en France, de leur donner ici un sens qu'ils n'ont pas ou qu'ils n'ont plus, de leur imposer une signification vieillie, d'en étirer ou d'en retrécir le sens et de les revêtir de la camisole de force les obligeant à subir le sens qu'on exige d'eux? Ne faisons pas des mots français des esclaves; la signification qu'ils ont dans leur pays d'origine, qu'ils l'emportent et la gardent ici. Anéantiment, c'est la confusion et l'obscurité du discours qui par là cesse d'être français, car, comme le dit le poète, out ce qui n'est pas clair n'est pas français.

L'abbé Etienne BLANCHARD

LE PAIN

Par le Dr R.-E. LEE

Le pain n'est pas seulement notre meilleur aliment, mais c'est aussi le plus économique, une qualité qu'il importe de prendre en considération à une époque difficile comme celle que nous traversons en ce moment. On ne se contente plus aujourd'hui de manger le pain blanc sous la forme familière à tous, mais on le sert encore en une infinie variété de brioches, bûchettes, petits pains, croissants, etc., fabriqués avec différents types de farine. Et c'est une excellente chose, car en présentant le pain sous ces formes multiples, on met dans les menus une variété qui plaît à tous, aux adultes comme aux enfants.

Le pain est une source importante d'hydrates de carbone, élément essentiel pour fournir au corps l'énergie qu'il lui faut, et de protéines reconstituantes. Les protéines de blé, qui se trouvent surtout dans le gluten, valent les meilleures protéines d'origine végétale. Le pain, fait au lait, graisse, levain et sel, fournit aussi les précieuses vitamines, ainsi que des matières minérales, grasses et fibreuses.

Le pain, le beurre et le lait peuvent constituer un régime alimentaire parfaitement équilibré. De tous les aliments ordinaires, le pain et le beurre sont les plus riches en calories, unité adoptée pour évaluer la valeur productrice d'énergie des divers aliments. Il faut encore chaque jour à un homme environ 2,700 de ces calories pour se sustenter. Une tranche de pain beurré lui en fournira 116. Le pain et le beurre contiennent 1624 calories à la livre, comparativement à 900 pour une livre d'agneau rôti, 765 pour des oeufs bouillis et 510 pour le riz bouilli.

Parai les divers aliments employés couramment, le pain est l'un des plus faciles à digérer et ceci à cause du levain qui fait lever la pâte, la rend poreuse et plus facilement accessible

à l'action des sucs digestifs. Le levain agit aussi sur le gluten de la farine, l'assouplit et en facilite la digestion.

Il existe aussi certains sous-produits, formés durant le procédé de fermentation, qui donnent au pain une saveur caractéristique très agréable. Le levain accroît encore la valeur nutritive du pain, étant très riche en protéines et vitamines. Plus grande est la quantité de levain employée dans la fabrication du pain, plus courte est la période de fermentation et plus grande est la valeur alimentaire.

Il y a plusieurs années, le boulanger et la ménagère devaient faire eux-mêmes leur levain, utilisant des pommes de terre, du malt et du houblon. Aujourd'hui, le levain leur est présenté sous une forme commode et pratique et leur assure toujours des résultats uniformes. La consommation du blé, sous forme de pain, est d'importance vitale pour le cultivateur. Savez-vous, par exemple, que si chaque personne au Canada mangeait une tranche de pain de plus par jour, cela permettrait d'utiliser en une année une quantité additionnelle de 6,000,000 de boisseaux de blé?

"Ne mettez entre les mains des enfants que des jouets inoffensifs; les échelles doivent avoir des appuis pour les jeunes enfants; à l'intérieur de la maison et à l'extérieur faites en sorte que les petits puissent s'amuser en toute sécurité en leur construisant un enclos de bois ou de "beaver-board"; assurez-vous que le lit du bébé est bien entouré et couvrez le sommier avec un bon canevas.

"Ayez des étuis pour tous les ciseaux pointus ou émoussés.

"Toutes les prises de courant électrique doivent être bien protégées surtout près du plancher.

"Les fils électriques défectueux doivent être recouverts de ruban goudronné.

"Mettez un couvercle sur les garde sur les évacuations; mettez une grille sur les essoreuses.

"Faites installer des barrières sur les galeries et près des escaliers.

"Servez-vous de boîtes de café pour les allumettes."

à l'action des sucs digestifs. Le levain agit aussi sur le gluten de la farine, l'assouplit et en facilite la digestion.

Il existe aussi certains sous-produits, formés durant le procédé de fermentation, qui donnent au pain une saveur caractéristique très agréable. Le levain accroît encore la valeur nutritive du pain, étant très riche en protéines et vitamines. Plus grande est la quantité de levain employée dans la fabrication du pain, plus courte est la période de fermentation et plus grande est la valeur alimentaire.

Il y a plusieurs années, le boulanger et la ménagère devaient faire eux-mêmes leur levain, utilisant des pommes de terre, du malt et du houblon. Aujourd'hui, le levain leur est présenté sous une forme commode et pratique et leur assure toujours des résultats uniformes. La consommation du blé, sous forme de pain, est d'importance vitale pour le cultivateur. Savez-vous, par exemple, que si chaque personne au Canada mangeait une tranche de pain de plus par jour, cela permettrait d'utiliser en une année une quantité additionnelle de 6,000,000 de boisseaux de blé?

Parai les divers aliments employés couramment, le pain est l'un des plus faciles à digérer et ceci à cause du levain qui fait lever la pâte, la rend poreuse et plus facilement accessible

à l'action des sucs digestifs. Le levain agit aussi sur le gluten de la farine, l'assouplit et en facilite la digestion.

Il existe aussi certains sous-produits, formés durant le procédé de fermentation, qui donnent au pain une saveur caractéristique très agréable. Le levain accroît encore la valeur nutritive du pain, étant très riche en protéines et vitamines. Plus grande est la quantité de levain employée dans la fabrication du pain, plus courte est la période de fermentation et plus grande est la valeur alimentaire.

Il y a plusieurs années, le boulanger et la ménagère devaient faire eux-mêmes leur levain, utilisant des pommes de terre, du malt et du houblon. Aujourd'hui, le levain leur est présenté sous une forme commode et pratique et leur assure toujours des résultats uniformes. La consommation du blé, sous forme de pain, est d'importance vitale pour le cultivateur. Savez-vous, par exemple, que si chaque personne au Canada mangeait une tranche de pain de plus par jour, cela permettrait d'utiliser en une année une quantité additionnelle de 6,000,000 de boisseaux de blé?

Parai les divers aliments employés couramment, le pain est l'un des plus faciles à digérer et ceci à cause du levain qui fait lever la pâte, la rend poreuse et plus facilement accessible

à l'action des sucs digestifs. Le levain agit aussi sur le gluten de la farine, l'assouplit et en facilite la digestion.

Il existe aussi certains sous-produits, formés durant le procédé de fermentation, qui donnent au pain une saveur caractéristique très agréable. Le levain accroît encore la valeur nutritive du pain, étant très riche en protéines et vitamines. Plus grande est la quantité de levain employée dans la fabrication du pain, plus courte est la période de fermentation et plus grande est la valeur alimentaire.

Il y a plusieurs années, le boulanger et la ménagère devaient faire eux-mêmes leur levain, utilisant des pommes de terre, du malt et du houblon. Aujourd'hui, le levain leur est présenté sous une forme commode et pratique et leur assure toujours des résultats uniformes. La consommation du blé, sous forme de pain, est d'importance vitale pour le cultivateur. Savez-vous, par exemple, que si chaque personne au Canada mangeait une tranche de pain de plus par jour, cela permettrait d'utiliser en une année une quantité additionnelle de 6,000,000 de boisseaux de blé?

Parai les divers aliments employés couramment, le pain est l'un des plus faciles à digérer et ceci à cause du levain qui fait lever la pâte, la rend poreuse et plus facilement accessible

à l'action des sucs digestifs. Le levain agit aussi sur le gluten de la farine, l'assouplit et en facilite la digestion.

Il existe aussi certains sous-produits, formés durant le procédé de fermentation, qui donnent au pain une saveur caractéristique très agréable. Le levain accroît encore la valeur nutritive du pain, étant très riche en protéines et vitamines. Plus grande est la quantité de levain employée dans la fabrication du pain, plus courte est la période de fermentation et plus grande est la valeur alimentaire.

Il y a plusieurs années, le boulanger et la ménagère devaient faire eux-mêmes leur levain, utilisant des pommes de terre, du malt et du houblon. Aujourd'hui, le levain leur est présenté sous une forme commode et pratique et leur assure toujours des résultats uniformes. La consommation du blé, sous forme de pain, est d'importance vitale pour le cultivateur. Savez-vous, par exemple, que si chaque personne au Canada mangeait une tranche de pain de plus par jour, cela permettrait d'utiliser en une année une quantité additionnelle de 6,000,000 de boisseaux de blé?

Parai les divers aliments employés couramment, le pain est l'un des plus faciles à digérer et ceci à cause du levain qui fait lever la pâte, la rend poreuse et plus facilement accessible

à l'action des sucs digestifs. Le levain agit aussi sur le gluten de la farine, l'assouplit et en facilite la digestion.

Il existe aussi certains sous-produits, formés durant le procédé de fermentation, qui donnent au pain une saveur caractéristique très agréable. Le levain accroît encore la valeur nutritive du pain, étant très riche en protéines et vitamines. Plus grande est la quantité de levain employée dans la fabrication du pain, plus courte est la période de fermentation et plus grande est la valeur alimentaire.

Il y a plusieurs années, le boulanger et la ménagère devaient faire eux-mêmes leur levain, utilisant des pommes de terre, du malt et du houblon. Aujourd'hui, le levain leur est présenté sous une forme commode et pratique et leur assure toujours des résultats uniformes. La consommation du blé, sous forme de pain, est d'importance vitale pour le cultivateur. Savez-vous, par exemple, que si chaque personne au Canada mangeait une tranche de pain de plus par jour, cela permettrait d'utiliser en une année une quantité additionnelle de 6,000,000 de boisseaux de blé?

Parai les divers aliments employés couramment, le pain est l'un des plus faciles à digérer et ceci à cause du levain qui fait lever la pâte, la rend poreuse et plus facilement accessible

à l'action des sucs digestifs. Le levain agit aussi sur le gluten de la farine, l'assouplit et en facilite la digestion.

Il existe aussi certains sous-produits, formés durant le procédé de fermentation, qui donnent au pain une saveur caractéristique très agréable. Le levain accroît encore la valeur nutritive du pain, étant très riche en protéines et vitamines. Plus grande est la quantité de levain employée dans la fabrication du pain, plus courte est la période de fermentation et plus grande est la valeur alimentaire.

Il y a plusieurs années, le boulanger et la ménagère devaient faire eux-mêmes leur levain, utilisant des pommes de terre, du malt et du houblon. Aujourd'hui, le levain leur est présenté sous une forme commode et pratique et leur assure toujours des résultats uniformes. La consommation du blé, sous forme de pain, est d'importance vitale pour le cultivateur. Savez-vous, par exemple, que si chaque personne au Canada mangeait une tranche de pain de plus par jour, cela permettrait d'utiliser en une année une quantité additionnelle de 6,000,000 de boisseaux de blé?

Parai les divers aliments employés couramment, le pain est l'un des plus faciles à digérer et ceci à cause du levain qui fait lever la pâte, la rend poreuse et plus facilement accessible

à l'action des sucs digestifs. Le levain agit aussi sur le gluten de la farine, l'assouplit et en facilite la digestion.

Il existe aussi certains sous-produits, formés durant le procédé de fermentation, qui donnent au pain une saveur caractéristique très agréable. Le levain accroît encore la valeur nutritive du pain, étant très riche en protéines et vitamines. Plus grande est la quantité de levain employée dans la fabrication du pain, plus courte est la période de fermentation et plus grande est la valeur alimentaire.

Il y a plusieurs années, le boulanger et la ménagère devaient faire eux-mêmes leur levain, utilisant des pommes de terre, du malt et du houblon. Aujourd'hui, le levain leur est présenté sous une forme commode et pratique et leur assure toujours des résultats uniformes. La consommation du blé, sous forme de pain, est d'importance vitale pour le cultivateur. Savez-vous, par exemple, que si chaque personne au Canada mangeait une tranche de pain de plus par jour, cela permettrait d'utiliser en une année une quantité additionnelle de 6,000,000 de boisseaux de blé?

Parai les divers aliments employés couramment, le pain est l'un des plus faciles à digérer et ceci à cause du levain qui fait lever la pâte, la rend poreuse et plus facilement accessible

à l'action des sucs digestifs. Le levain agit aussi sur le gluten de la farine, l'assouplit et en facilite la digestion.

Il existe aussi certains sous-produits, formés durant le procédé de fermentation, qui donnent au pain une saveur caractéristique très agréable. Le levain accroît encore la valeur nutritive du pain, étant très riche en protéines et vitamines. Plus grande est la quantité de levain employée dans la fabrication du pain, plus courte est la période de fermentation et plus grande est la valeur alimentaire.

Il y a plusieurs années, le boulanger et la ménagère devaient faire eux-mêmes leur levain, utilisant des pommes de terre, du malt et du houblon. Aujourd'hui, le levain leur est présenté sous une forme commode et pratique et leur assure toujours des résultats uniformes. La consommation du blé, sous forme de pain, est d'importance vitale pour le cultivateur. Savez-vous, par exemple, que si chaque personne au Canada mangeait une tranche de pain de plus par jour, cela permettrait d'utiliser en une année une quantité additionnelle de 6,000,000 de boisseaux de blé?

Parai les divers aliments employés couramment, le pain est l'un des plus faciles à digérer et ceci à cause du levain qui fait lever la pâte, la rend poreuse et plus facilement accessible

La Névrite est Disparue!

Bannie par Kruschen

"Je souffrais de névrite aiguë dans l'épaule et le bras gauche, après m'être exposé à la mauvaise température", écrit le Rév. H.E.T. "Je ne pouvais me lever le bras pour m'habiller et j'étais incapable de m'en servir; naturellement la douleur était affreuse. Toute application externe fut inutile. Je pus le remettre à son état normal en réchauffant les parties affectées et en prenant tout les jours, de bonne heure le matin, les Sels Kruschen dans un grand verre d'eau chaude. Cela me prit presque un mois à faire disparaître tout symptôme de névrite."

La névrite est typique de quantité d'autres maux, quelques-uns minimes, d'autres très graves — tous résultent d'impuretés dans le sang. Ces affreuses douleurs sont dues à la circulation du sang pur dans tout le système et provoquant l'inflammation des tissus. Pour y remédier, on peut compter sur les Sels Kruschen, parce qu'ils contiennent justement ce que requiert la Nature pour stimuler sainement et normalement vos organes internes.

Sans Doute, la Qualité est Suprême!

Il n'y a pas de mélasse aussi bonne que la marque "BEMA". Il n'y a pas de mélasse aussi pure. Il n'y a pas d'aussi bienfaisant. Il n'y a pas d'aussi exquis!

Elle goûte infiniment meilleur et est beaucoup plus riche que toutes les autres mélasses.

Votre table mérite la meilleure. Insistez pour avoir cette marque!

Votre Epicier l'a en Vente!

MARQUE BEMA La Véritable MELASSE Extra Fancy des BARBADES

MORT DE MME P.-A. LONGPRÉ

Madame P.-A. Longpré (née Coralie Chauvin) épouse de M. P.-A. Longpré, maire de Sainte-Rose et régisseur du comté de Laval, est décédée subitement, chez elle, lundi soir, en revenant de l'église où elle avait assisté à l'office des morts.

Mme Longpré était la sœur de feu le juge Hector Chauvin et de feu Léon-Adolphe Chauvin, avocat et ancien député de Terrebonne au parlement fédéral.

Outre son mari, elle laisse dans le deuil: un beau-frère, M. Horace Longpré, de Montréal, et deux belles-sœurs; Mme Vve Dr Grignon et Mme Louis-Philippe Dorval, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Nous prions M. P.-A. Longpré et toute la famille d'agréer nos sincères condoléances.

LA SECURITE AU FOYER

A l'approche de la saison froide, les directeurs de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec réalisent l'importance qu'il y a de faire l'éducation des familles en ce qui regarde la sécurité au foyer; ce mouvement concerne en premier lieu les petits, qui doivent jouer dans la maison plus encore durant l'hiver qu'au cours des autres saisons.

Pour assurer la sécurité des enfants au foyer, la Ligue dépêche en ce moment, à tous les membres, une lettre qui contient de nombreux conseils émis il y a quelque temps par Mlle Rosemond Losh du "Children's Bureau", Kansas City, Mo.

Ces conseils sont les suivants:

"Munissez les bouteilles de poison, de petites étiquettes qui sonneront si la bouteille est renversée et avertiront ainsi la mère que ce poison est entre les mains d'un enfant.

"Installez solidement vos moustiquaires avec de bons crochets, et placez des cérames devant le feu.

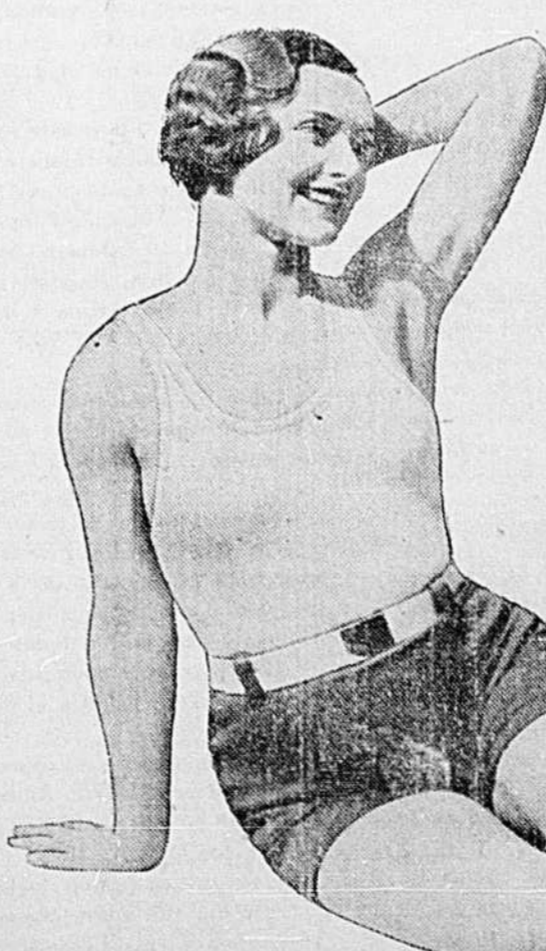
"Sur les boîtes de tablettes contenant du poison ayez soin de planter des épingle de façon à ce qu'elles aient la pointe à l'extérieur pour piquer l'enfant qui aurait le goût d'y toucher.

"Ayez toujours une boîte de sable à votre disposition afin d'en saupoudrer les marches et le trottoir glissants.

"Ne laissez pas les enfants grimper sur les meubles.

LES "ENZYMES" DEVELOPPENT L'OISEAU DE L'OEUF... ASSURENT LA CROISSANCE DE L'ENFANT

Le corps humain ne saurait se développer et se garder en bonne santé sans l'aide des ENZYMES. Grâce au procédé de brassage Dow, les ENZYMES



qu'il y a dans le malt d'orge (qui constitue la base même du moût de la Bière Dow Old Stock) réagissent complètement et permettent aux précieuses propriétés nutritives de l'orge de passer dans la bière.

La BIÈRE DOW OLD STOCK vous assure donc cette source supplémentaire de propriétés nutritives et fortifiantes, tout en étant un breuvage moelleux et rafraîchissant. Essayez-la aujourd'hui... vous n'y perdrez rien!

ENZYMES Les enzymes sont des ferments solubles essentiels, présents dans les sucs digestifs et dans certains aliments, dont ils transforment les éléments nutritifs de façon à les rendre assimilables. Sans leur concours, la plupart des êtres vivants ne pourraient trouver leur subsistance dans la nourriture. Leur action fait partie du processus de vie de la nature, qui rend possible la respiration, assure la croissance et entretient les forces.

On constate que le lait en bouteille laissé au soleil possède une saveur spéciale. Même 10 minutes produisent un effet appréciable. — Extrait de la "GAZETTE" de Montréal. Le soleil peut aussi changer la saveur de la bière, tout comme il change celle du lait. C'est pourquoi la Bière Dow Old Stock est toujours mise dans une bouteille verte.



SES "ENZYMES" FAVORISENT LA SANTE

Toujours frais
Toujours savoureux

NOIR THÉ NOIR
POIDS NET THE 'SALADA' NOIR

Enveloppe hermétique, en aluminium — jamais vendu à la pesée
'Frais des Plantations'

Le Coin de Celiber

PRES DE L'ATRE

Dédié à Lisette . . .

— Qu'est-ce que le sourire, grand' maman ?

— Mon enfant, le sourire est un reflet du ciel et n'appartient qu'aux petits. Dieu l'a voulu ainsi que seuls ceux-là qui ne sont pas meurtris par la vie, ressemblent sur la terre aux anges de l'au-delà. C'est dans le berceau qu'habite le sourire. Le petit qui s'endort d'une chanson, agit ses petits bras, serute d'un oeil naïf et profond le monde qui s'étale autour de son ber possède seul le sourire. Rien de la vie ne l'inquiète, ni le vent qui ébranle la maison, ni l'orage violent ou se mêle le fracas du tonnerre. Tout lui sourit et il sourit à tout. Il ne connaît de l'existence que la figure souriante d'un maman, et cela lui suffit. Pour elle, il sourit sans cesse, et si des larmes mouillent ses paupières, une chanson fait renaitre bientôt son sourire. Quand il est seul, il pense. Dieu seul connaît le fond de cette petite pensée. . . . Lisette, cache-toi derrière ce berceau, et sans être vue, regarde bien. Ses yeux clignotants s'arrêtent subitement. Ils se fixent sur un point, là sur le mur. Tu ne vois rien, et le petit sourit. Il sourit largement, à cœur joie. Que vois-tu ? Tu ne le sais pas. Probablement que des anges sont là, invisibles pour lui, les anges que Dieu envoie sur la terre, et qui pour protéger les berceaux, étendent sur eux leurs larges ailes d'azur. Même quand il dort, bébé sourit. Son sommeil est exquis de calme. C'est l'heure où la maman se penche longuement sur le petit lit blanc, et là, elle puise du courage, de l'énergie, du bonheur, en laissant planer tout aussi déployé que les ailes des anges, l'immensité de son amour de mère. Et quand il s'éveillera, elle sera là pour recueillir son sourire, le sourire d'une petite âme que Dieu créa pour faire la joie d'un cœur de maman. . . . Ciel qu'apportent sur la terre les anges des berceaux. . . .

Comprends-tu, Lisette, pourquoi nous, les vieilles grandes mamans, il nous sied tant de nous approcher des berceaux ? Nous les avons bercés bien des nuits durant, ces petits êtres fragiles que Dieu nous avait donnés. . . . Maintenant, les deux pieds dans la tombe, nous sentons le besoin, nous sur qui le soleil décline un peu plus tous les jours, de regarder l'aurore se lever sur d'autres. . . . Pourquoi ? Le savons-nous ? Peut-être Dieu veut-il que nos cheveux blancs se penchent sur des têtes blondes pour mieux nous confirmer que la vie n'est qu'un court espace de temps, entre un berceau et un cercueil ? Quoiqu'il en soit, Dieu est plus près de nous quand les bébés nous sourient.

— Qu'est-ce que la jeunesse, grand' maman ?

— La jeunesse. . . . Ça ressemble au papillon qui vole sur la plaine. Comme lui, elle a la beauté, comme horizon le bonheur, comme plaine l'insouciance. Elle croit à la durée du bonheur, et comme l'oiseau, elle a des ailes: les illusions. Les rêves sont immenses aux vingt ans. Quand on est jeune, c'est bon de s'amuser, de courir dans les prés, de cueillir les roses qui se fanent en un jour, de sentir la brise ébouriffer ses cheveux, insouciant du lendemain, ignorant les chagrins qui comme les nuages, monteront indubitablement quelque soir dans le firmament serein de la jeunesse. . . . On ne pense pas à cela. . . . On se dit: "A moi le bonheur. . . ." avec toute la sincérité possible. . . . On prend la vie comme une fête. . . . La jeunesse, c'est un quadrille discret dans l'allée d'un jardin. En avant ! C'est la jeunesse qui passe, frémissante de bonheur. . . .

Mais, l'automne fait mourir les feuilles. Pour se faner, les roses n'ont besoin que d'une heure. Il suffit d'une pluie pour chasser les oiseaux, et d'un orage pour détruire leurs nids. Sur le chemin de la vie, la jeunesse n'est qu'un coup de vent. Au milieu de la fête, on sent tout-à-coup que le bonheur est éphémère, et que la réalité chasse les illusions, comme le froid de l'automne, les hirondelles. On est là, hésitant, stupéfié, rigide. . . . Tout est passé. . . . On soupire: déjà on est entré dans la vie.

Tu comprends maintenant, Lisette, pourquoi les vieilles grandes mamans aiment aussi les jeunes. Quand on est vieux, il fait bon de sentir autour de soi la présence de ceux qui chantent leur printemps. Qu'importe les rides si profondes soient-elles, les cheveux que les hivers ont blanchis, les épaules courbées sous le fardeau des ans, si le cœur peut demeurer jeune. C'est le seul plaisir qui nous reste de la vie; ce plaisir adoucit nos peines, nos chagrins secrets, nos douleurs physiques, et nous nous prenons à dire tout bas: "Autrefois, ça se passait de même!" Et tout doucement, sans que personne ne le soupçonne, au jardin de notre jeunesse, nous revenons pour un instant visiter le parterre où de nos illusions il ne reste que des pétales fanés.

— Qu'est-ce que l'amour, grand' maman ?

— L'amour, c'est toute la vie. Le cœur humain doit aimer: Dieu a voulu qu'il en fût ainsi. L'amour, c'est un regard. On se voit, on se croise: les yeux eussent, les lèvres plus tard diront quelques mots étouffés, et le cœur dira lui-même ce qu'il éprouve. C'est un jardin où les fleurs sont nombreuses et fréquentent les épines. Tout bonheur sur terre doit se payer par des larmes: tout rosier au champ de l'amour cache des épines. L'a-

mour, c'est l'attente de l'ami qui tarde, les soupirs répétés, les regards à l'horloge, les pas fiévreux d'anxiété. . . . Ce sont les tourments de l'absence, les joies secrètes de la venue d'une lettre, les promenades, les conversations à voix basse, les déclarations hésitantes, les mots doux, les premiers baisers pris en cachette, la grande demande. . . . L'amour, c'est une bague qui glisse le long d'un doigt, un serment solennel, un beau matin, des cloches joyeuses, un cortège de dentelles. . . . L'amour, c'est le nid heureux, le coin discret d'une petite maisonnette. . . . C'est tout ça l'amour: ça ne se définit pas. On l'éprouve: voilà tout.

Quand on est vieux, Lisette, on revient souvent aux pages de sa propre histoire. On s'amuse ainsi à refaire le chemin parcouru, à sourire sur certains faits, et rien ne fait plus de bien au cœur que ces pèlerinages au passé. On ne cesse jamais d'aimer: le thème seul varie. Quand on a vingt ans, l'amour est enthousiaste et vif. A soixante-dix, il a fait place à l'amitié. Les vieux époux, et tu le vois, Lisette, sont attachés l'un à l'autre comme le lierre aux pans d'un vieux mur. Ils vivent l'un par l'autre, attendant la mort, se plaisant quelquefois à dire que l'amour est le flambeau de l'existence. . . . On aime à la grandeur de son âme: heureux ceux-là qui peuvent au déclin de leur vie se dire tout bas qu'ils n'ont jamais cessé d'aimer. . . .

— Qu'est-ce que le souvenir, grand' maman ?

— Ne t'arrive-t-il pas parfois, Lisette, quand tu es seule, de te surprendre à regretter le passé ? C'est ça le souvenir. Quand tu seras vieille, Lisette, tu comprendras ce que cela veut dire: se souvenir. Souvent au coin du feu, pendant que sur la grande table vous jouez aux cartes on aux dés, dans ma grande chaise, je me berce. Je ne parle pas: je suis au passé. Refaire sa vie, c'est le jeu des vieux. Commencer à huit ans, faire revivre les premières années de convent, les poupées, les promenades, ressusciter ses premières amours, penser à sa première communion et à son mariage, revoir comme en un songe, la maison de jadis, le champ, l'étang, la rivière, faire un arrêt sur les jours heureux, effleurer les deuils, les chagrins, les maladies, les souffrances. . . . C'est toute une méditation. Regarder autour de soi, compter celles qui restent des amies d'autrefois, pleurer sur les morts aimés. . . . Regretter d'être malade, désirer la vie et la santé, se résigner, désespérer parfois, sentir qu'on n'est plus rien qu'un embarras, une épave sur le fleuve de la vie, trouver qu'on est de trop en quelques circonstances: ça fait mal souvent. Et puis, attendre la mort au coin du feu, incapable de lire, subissant la monotonie de longues journées d'inactivité, prier pour apaiser son cœur qui se fait triste. Et tout en remuant la cendre du foyer, remuer la cendre de son cœur. Se souvenir, Lisette, c'est malgré tout recommencer à vivre. . . .

La vieille maman s'est tue. Elle semble fatiguée et des larmes roulent le long de ses joues. — Bonsoir, grand'maman, a dit Lisette. Et déjà, la jeune fille court à l'escalier qu'elle gravit. Elle monte à sa chambre, et prenant dans ses mains une gerbe de fleurs qu'elle a cueillies tantôt, elle redescend vers la grande salle. Tout doucement, elle s'approche: c'est une surprise qu'elle réserve. . . . Elle s'arrête. Dans son fauteuil, grand'maman s'est endormie. Au coin du feu, après qu'elle eût parlé, Dieu, pour ne pas qu'elle pleurât davantage, sur ses yeux pour un instant a posé le sommeil. Lisette, assise par terre, contemple ces cheveux blancs, cette figure ridée, ces yeux à demi-éteints, pendant que les lèvres de la vieille femme ébauchent un sourire qui ressemble de beaucoup à celui de l'enfant qui de son berceau, voit devant lui s'ouvrir les ailes bleues des anges, ses gardiens. . . .

CELIBER

PELE-MELE

Une revue canadienne paraît en 1898 la fantaisie ci-dessous que j'ai modifiée ou augmentée selon les caprices de l'heure. Il faut dire que pendant trente ans il coule bien de l'eau à la rivière. Voici une liste de journaux favoris. Les fous aiment La Presse. Les exilés aiment La Patrie. Les patriotes aiment Le Canada. Les soldats aiment Le Devoir. Les avocats aiment Le Droit. Les photographes aiment Le Soleil.

Les reporters aiment L'Événement. Les nains aiment Le Petit Journal. Les gourmands aiment Le Canard. Les belles dames aiment Le Miroir. Les bleus aiment L'Illustration. Les navigateurs aiment L'Étoile du Nord. Les politiciens aiment La Riposte. Tout le monde veut L'Avenir du Nord.

Qu'y a-t-il de plus fort chez l'homme ? L'instinct de la conservation. Qu'y a-t-il de plus fort chez la femme ? L'instinct de la conversation.

Le loustic qui écrit ces lignes a laissé à l'histoire une célèbre pensée: La chose la plus curieuse au monde, c'est une femme qui n'est pas curieuse.

On dit que dans cette période de crise, le bossu en a plein le dos, l'acteur fait des scènes, le cocher de fiacre s'emballa et le teinturier change de couleur.

Tiré d'une revue:

Si chacun employait le papier qui lui convient, les enfants écriraient sur du papier écolier, les personnes tristes sur du papier brouillard, les personnes frileuses sur du papier glacé, les danseurs sur du papier quadrillé, les fermiers sur du papier paille, les boulangers sur du papier peint, les têtes sans cervelle sur du papier mémoire, les fous sur du papier timbré.

S'il est vrai que l'habit fait le moine, il y a des hommes qui devraient changer d'habit. A ceux à qui ira le compliment, je tire une longue révérence.

CELIBER

SAINTE-ANNE DU LAC

— Depuis déjà assez longtemps la saison de la chasse est commencée. Plusieurs touristes sont venus en excursion dans nos régions. Il y a en a qui ont été chanceux d'abattre de beaux oiseaux. Nous ne pouvons citer le nom de ces heureux chasseurs, mais nous connaissons les guides. Ce sont M. Paul Collin et MM. Ernest et Arthur Miller.

— Un accident de chasse est survenu dimanche dernier à M. Richard Constantineau qui était à chasser la perdrix. Son arme partit accidentellement et il fut blessé au pied. Il est à présent assez bien pour marcher un peu.

— Mmes Simone et Rachel Sabourin, de Mont-Laurier, étaient en promenade dernièrement chez leurs oncles, MM. D. Légaré et M. Deslorges.

— Lundi dernier, plusieurs de nos gens se sont embarqués pour travailler au Bark Lake.

— Étaient de passage à Sainte-Anne du Lac, la semaine dernière, M. G.-A. Leclerc et M. Ald. Labelle, représentants de L'Avenir du Nord.

NOUVELLES DE STE-AGATHE

M. le maire C.-Euclide Forget, ainsi que M. Georges Liboiron, échevin, accompagnés de leur épouse, sont allés assister à la convention de l'Union des Municipalités qui a eu lieu à Drummondville les 28 et 29 octobre.

— Mardi, le 3 novembre courant, a eu lieu l'assemblée régulière du conseil de Sainte-Agathe sous la présidence de M. C.-Euclide Forget, maire, les échevins J.-Albert Fournelle, Georges Liboiron, Hormisdas Monette, A.-M. Brien, Arthur Cyr, Alfred Reid, Jean-Marie Ménard étaient présents.

Après l'adoption des minutes de l'assemblée précédente et du rapport de comité de finances, l'échevin Albert Fournelle propose, appuyé par l'échevin Hormisdas Monette, que l'échevin Alfred Reid et l'électricien Orlas Doré soient autorisés à signer les plan et contrat pour cinq poteaux conjoints, sur la rue Saint-Antoine, lesquels poteaux supporteront les fils de la Bell Telephone Co. et de la ville.

L'échevin Georges Liboiron propose, appuyé par l'échevin Albert Fournelle, que la salle de l'Hôtel de Ville soit louée à M. Moïse Paquette pour une démonstration du FORD.

L'échevin Hormisdas Monette propose, appuyé par l'échevin Albert Fournelle, qu'avis soit signifié à certains propriétaires de voir à réparer leur cheminée sans délais, sinon des procédures seront prises contre eux.

RIPON

— Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Mme Ferrier Aubin, née Yvonne Sabourin, décédée le 16 dernier, à l'âge de 40 ans. Son service fut chanté le 19 au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis. Elle laisse pour pleurer sa perte six filles, Juliette, Lucienne, Béatrice, Marie-Ange, Jeannine, Denise; trois fils Aimel, Rolland et Aurèle. Nos plus sincères condoléances à la famille si cruellement éprouvée.

— M. et Mme Théodore Laframboise et leurs fils Gervais et Lorenzo, de Mont-Osear, rendaient visite, dimanche dernier, à Mme Rosario Aubry.

— Mme Albert Sabourin nous est revenue après avoir passé un mois à Ville-Marie, Témiscamingue.

— M. et Mme Léandre Charlebois, de Plaisance, étaient en promenade à Ripon, dimanche dernier, chez M. Mathias Larose.

— M. Aldéric Labelle, de Saint-Jérôme, rendait visite à M. l'abbé Emile Coursol, la semaine dernière.

— M. Arthur Lacombe était en promenade, dimanche dernier, chez son père, M. Charles Lacombe.

— M. Romuald Séguin et sa fillelette Huguette rendaient visite à M. O.-R. Séguin.

Les maux d'estomac sont dus à l'acidité

Comment s'en guérir rapidement par un traitement agréable et facile à la maison.

Les prétendus maux d'estomac, tels que l'indigestion, la dyspepsie, le ballonnement, l'aigreur, etc., sont des symptômes d'une "acidité excessive de l'estomac" dans neuf cas sur dix; ce qui aggrave les aliments et provoque la formation de gaz ainsi que celle d'une indigestion acide.

Les gaz distendent l'estomac et causent une sensation de ballonnement, de brûlure pénible connue sous le nom de crampes d'estomac, pendant que l'acide en irrite en enflant la muqueuse délicate. En vous débarrassant des gaz, vous vous débarrassez aussi des indigestions.

Afin de supprimer l'acidité et les gaz, de neutraliser les acides de l'estomac, de le calmer et d'éviter les indigestions, il faut prendre une cuillerée à thé ou quatre comprimés de Magnésie Bisurattée dans un peu d'eau après les repas ou lorsque l'on ressent de l'acidité, des gaz, des aigreurs ou des douleurs. Cela soulage immédiatement l'estomac, en neutralise les acides, en calme les douleurs, est d'un usage inoffensif ainsi que d'un coût minime.

Vous pouvez vous procurer de la Magnésie Bisurattée en poudre ou en comprimés seulement à toutes les pharmacies, et son usage journalier vous entretiendra l'estomac en excellent état, lui permettant de digérer sans l'aide de digestifs artificiels.

\$88,500,000

Payés aux Assurés et aux Bénéficiaires Depuis la Fondation

\$56,000,000 Payes aux Assurés

\$32,500,000 Aux Bénéficiaires

Les polices de la Confederation Life Association sont capables de pourvoir à tous les besoins spéciaux en fait d'assurance-vie.

Confederation Life Association

Siège Social Toronto, Canada

FELIX GIROUX, SAINT-JEROME

Ecrivez-nous; nous vous enverrons notre représentant le plus rapproché.



"Comment je maintiens toujours une belle taille?"

"Je mange le Shredded Wheat, mais au lieu de crème, je fais usage de lait entier—tel qu'il vient de la bouteille. Ce genre de repas me donne de l'énergie et de la vigueur. C'est délicieux et nutritif et facilement digérable. Quelquefois, pour une variété, j'y ajoute des bananes tranchées ou d'autres fruits, mais je l'aime en aucune manière."

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.



SHREDDED WHEAT

AVEC TOUT LE SON DU BLE ENTIER



Depuis sa fondation, il y a plus de 34 ans, "L'Avenir du Nord" s'est toujours consacré au développement et au progrès de Saint-Jérôme et de la belle région où le curé Labelle déploya son zèle apostolique. Ce journal s'est ainsi acquis une importance qui grandit de jour en jour en même temps que s'accroît le nombre de ses lecteurs. Par sa littérature choisie, les nouvelles qu'il contient chaque semaine, il est un des meilleurs journaux de la presse rurale.

L'AVENIR DU NORD

Abonnement : \$2.00 par an. 5c. le numéro

"L'Avenir du Nord" peut être classé parmi les meilleurs médiums de publicité. Il entre chaque semaine dans des milliers de familles du comté de Terrebonne et des comtés voisins. Une annonce dans ce journal est un placement qui rapporte des bénéfices certains.

IN MEMORIAM

MME P.-A. LONGPRE

Les citoyens de ce comté, aussi bien que du comté Laval, auront appris avec le plus profond regret la mort de madame P.-A. Longpré, née Cora...

Elle était l'épouse de M. P.-A. Longpré, maire de Sainte-Rose et registraire du comté Laval, homme public fort estimé et dont les connaissances légales et la franchise bonhomme...

Le deuil qui vient de la frapper d'une façon aussi foudroyante lui sera sans doute bien cruel, car il perd en son épouse une femme remarquable par l'esprit et par les qualités du cœur...

J'ai eu l'honneur moi-même de connaître cette personne aimable et je puis dire à sa louange combien elle brillait par son esprit bien français et par l'originalité, dont elle entourait les réceptions dans sa demeure hospitalière...

Madame Longpré était la sœur de feu l'honorable juge Hector Chauvin et de feu Léon-Adolphe Chauvin, avocat et ancien député de Terrebonne au fédéral...

Que M. le notaire P.-A. Longpré nous permette de lui offrir, ici même, l'expression de nos plus profonds regrets et l'assurance que tous ceux qui auront connu son admirable épouse en conserveront un souvenir impérissable.

Claude BACLE

— Quand nous attendons quelque événement heureux le plaisir qu'il apporte paraît généralement moins grand que le déplaisir d'en être privé.

— Il est plus héroïque de vivre de son chagrin que d'en mourir.

O. Feuillet

SAINTE-MARGUERITE DU LAC MASSON

— Mardi dernier, a eu lieu, chez M. et Mme E.-P. Gauthier, une réunion de parents et d'amis. On a eu musique et danse. On remarquait parmi ceux qui y assistaient: MM. et Mmes Jean Lavigne, Roch Gauthier, Armand Pilote, Jos. Mayer, Jean McGuire, M. Adolphe Lamoureux, tous de Sainte-Marguerite, M. Omer Lamoureux, MM. et Mmes Osi. s Ouellette, Adem Piché de Préfontaine, M. et Mme Hormisdas Monette, Mme Jules Piché, M. et Mme Henri Lamoureux de Sainte-Agathe, M. et Mme Stanislas Bréard et Anthime Lamoureux du Lac Mercier, M. et Mme Hermas Lamoureux de Val-David.

Mlles Flore Quevillon du Lac Charlebois, Henriette, Catherine, Jeannette, M-Paule Gauthier, Juliette et Yvette McGuire, Alice Villeneuve, Yvonne Charbonneau, Pauline, Lucille, Georgine Mayer du Lac Masson, Mariette Lamoureux, Cécile et Thérèse Meilleur de Sainte-Agathe, Lilliane Piché de Préfontaine.

MM. Raoul McGuire, Gabriel Lacasse, Jean-Hubert Richard, Rolland Gauthier, Théo et Tréfilé Gauthier de Sainte-Marguerite, Valmore et Guillaume Gauthier du Lac Charlebois, M. Robert Lévesque, Théo Desjardins, Granger, René de Bourgeois, de Ste-Agathe, Armand Loiseau, Patrick Rollin de Val David, Roger Ouellette de Préfontaine.

Tous garderont un bon souvenir de cette soirée.

M. et Mme J.-B. Brunet et leur fils Raoul étaient en visite au Lac Charlebois, chez M. Polydore Gauthier.

— Mlle Mariette Lamoureux de Sainte-Agathe des Monts est venue en villégiature quelques jours au Lac Masson.

— Mlle Gisèle Gauthier est retournée chez ses parents, M. et Mme Jean Gauthier, à Montréal, après un mois de vacances.

— M. Tréfilé Gauthier, constable de Montréal, est en vacances au Lac Masson.

— Une soirée a eu lieu chez M. J.-B. Gauthier. Le chant et la danse furent en honneur et les invités se sont amusés pendant quelques heures trop courtes.

— Mme James McGuire et sa fille Jeanne sont allées à Montréal, cette semaine, elles ont fait un excellent voyage.

SYMPATHIES AU DR R. LAPOINTE

Tributs Floraux. — Dr Rosaire Lapointe, Thérèse et Ghislain Lapointe, enfants de la défunte, M. et Mme Ernest Lapointe, Montréal, M. et Mme Georges Lapointe, St-Henri de Massouche, Un groupe de membres du Cercle Saint-Antoine, M. et Mme Eugène Saint-Vincent, M. et Mme Henri Jeannotte, Montréal, M. et Mme François-Lorrain, M. et Mme J.-Hormisdas Goudreau, M. et Mme Chs.-Aug. Lorrain, Dr et Mme Hervé Geoffroy, Montréal, Dr Chs. Contant, Famille Georges Meunier, Montréal, Le Juge et Mme Amédée Monet, Montréal, M. et Mme J. Roy, Montréal, Dr et Mme J.-R. Brais, Mlle Angéline Marchand, Garde-malade, Montréal, M. et Mme J.-O. Tessier, M. et Mme Nap. Lapointe, Verdun, Notaire et Mme Gustave Léonard, Mme Paul Ahélo et ses enfants, Dr et Mme Alf. Cherrier.

Télégrammes. — Honorable Athanasius David, Secrétaire Provincial, Montréal, G.-A. Leclerc et Ald. Labelle, de L'Avenir du Nord, Paul L'Affricain, Montréal, Roméo Labelle, Montréal, MM. Lasnyer et Galipeault, Saint-Jean, M. et Mme Irénée Tessier, Valleyfield, La famille Portelance, Montréal, Sr. Marie-Dominica, Montréal, Dr et Mme Adolphe Lamarche, Montréal, F.-A. Desjardins, Saint-Jovite, Mlle Berthe Contant, Saint-Alexis, Rév. P. Joseph Piedalue, Peckskill, N.-York, Rév. P. Wilfrid Piédalun, Gravelbourg, Dr Emile Mathieu, Montréal, Dr Hervé Légrand, Montréal, Dr Emile Légrand, Montréal, M. et Mme Arthur Paré, Cornwall.

Lettres de Sympathies. — Le Conseil de la Ville de Saint-Jérôme, La Ligue Anti-Tuberculose de Saint-Jérôme, Le Cercle Saint-Antoine, Saint-Jérôme, Rév. P. Théodoric, O.F.M. Trois-Rivières, Le Conseil des Chevaliers de Colomb, Saint-Jérôme, M. Fabio Monet, avocat, Montréal, Laboratoire Desautels, Montréal, M. J.-M. Lorrain, Chicoutimi, Rév. Père Irénée Lavallée, C.S.V., Rigaud, Mme Joseph Guénette, Shawbridge, Soeur M.-Anne de Beaupré, Soeur M. Raymond de Pennafort.

Messe. — Dr Rosaire Lapointe et ses enfants, Mme Elzéar Dion, Saint-Jean, Mlle Florida Dufour, Montréal, M. et Mme Raoul Labelle, Mme Joubinville, Montréal, Mlle Hélène Allard, Montréal, Les Dames Patronesses du Dispensaire de Saint-Jérôme, Dr et Mme Bruno Rochon, Mme Nap. Boismenu, Sainte-Thérèse, M. et Mme Georges Villeneuve, Abbé Léon Boismenu, Montréal, Mme Hyacinthe Villeneuve, Saint-Joachim de la Plaine, M. Raoul Villeneuve, Mme S.-G. Lavolette, Mlle Marie Hillmann, M. et Mme T. Ahelo, Montréal, M. et Mme Louis Forget, Montréal, Dr et Mme L.-R. Vézina, Abbé Thobald Paquette, Montréal, Dr et Mme A. Dionne, M. et Mme Arthur Hébert, Montréal, Mlles Seully, Saint-Jérôme, Dr et Mme Wilf. Menet, Saint-Jean, Mlle Eglantine Dion, Montréal, La Famille Courtois, Montréal, M. et Mme Alf. Lapointe, Les Cleres de Saint-Viateur, Montréal, Mlle Bernier, Garde-malade, Montréal, Mme Wilf. Dion, Burlington, M. et Mme Louis Darocher, Montréal, Famille Olivier Paré, Saint-Vincent de Paul, Mlles A.-E. Jeannotte, Montréal, Notaire et Mme Chs.-Ed. Panzé, Saint-Lin, Abbé Albert Laporte, Saint-Gabriel de Brandon, Abbé Arsène Grégoire, Saint-Barthélemy, Abbé Lucien Dion, Saint-Lin, Honorable sénateur et Mme Jules-Edouard Prévost, M. et Mme Edouard Villeneuve, Montréal, Dr et Mme Yvan Boudreau, Le Personnel de l'Unité Sanitaire de Saint-Jérôme, Mlles R. et R.-A. Villeneuve, Montréal, Mlle Fabiola Jolicœur, Montréal, M. et Mme E.-F. Marchand, Mlle Riverain et Mme Thoin, Gardes-Malades, M. et Mme Wilf. Clermont, Saint-Jean, M. et Mme Charlemagne Huot, Dr et Mme H. Deschambault, Sainte-Thérèse, Mlle Germaine Filion, M. et Mme Georges Lapointe, Saint-Henri de Massouche, M. et Mme Alf. Ouellette, Terrebonne, Mlle Lucienne Villeneuve, Saint-Joachim, M. et Mme G.-E. Hamel, fils, M. et Mme Ernest Lavrière, Montréal, Mlle M.-Jeanne Ahelo, M. C. de Martigny, avocat, M. et Mme J.-V. Sabourin, Jean-Paul Rolland, Rév. Père C.-Honoré Lesage, C.S.V.

Bouquets Spirituels. — M. et Mme Arthur Deschambault, La famille Nap. Saint-Onge, Mlles Deslauriers, J.-T. Clément, Georgette Miller, Mme E. Lavoie, Famille H. Langlois, Montréal, M. et Mme Armand Filion, M. et Mme F. Gauthier, Les Religieuses et les élèves du Pensionnat des Saints-Anges de Saint-Jérôme, Fa-

mille Jules Desloges, M. et Mme R. Palardy, Les Religieuses et les élèves de l'École Normale de Saint-Jérôme, Famille A. Gareau, Montréal, Mlle Antoinette Roussille, Montréal, M. et Mme Joseph Olivier, Sr Marie-Dominica, Montréal, J.-N. Teasdale, Mlle Alice Teasdale, Garde-Malade, Saint-Jérôme, Mme Alf. Viau, Mlles Fernande et Yvette Trudel, Mlle Ri-na Galipeault, Montréal, M. et Mme Z. Laroche, Sainte-Thérèse, M. et Mme Henri Desjardins, Famille Desjardins, Famille H. Locas, M. et Mme Chs. Giroux, Shawbridge, M. et Mme Wilf. Prud'homme, M. et Mme Chs. Saint-Michel, Notaire et Mme Albérie Sigouin, Famille Gérard Laroche, M. et Mme J.-E. Cadioux, M. et Mme Emile Lauzon, M. et Mme J.-B. Vermette, M. l'avocat et Mme C.-B. Lorrain, M. et Mme Jean Léveillé, M. et Mme Armand Cyr, M. et Mme Elie Meunier, M. et Mme Guillaume Cadioux, M. et Mme Gaspard Allaire, M. et Mme D. Desjardins, M. et Mme René Damachel, M. et Mme G. Filiatreault, M. et Mme L.-C. Taillon, M. et Mme J.-Edmond Rainville, M. et Mme Conrad Bourbeau, M. et Mme Sylvio Lebel, Mme C. Prévost-Lamarre, Famille P. Contant, M. et Mme Sydney Lawton, M. Thos. Therrien, Famille Philias Poirier, M. et Mme Armand Parent, Mlle Jeanne Daquette, Librairie des Cleres Saint-Viateur, Montréal, M. et Mme Alcide Desjardins, Notaire J.-E. Parent, M. et Mme Jos. Limoges, Famille J.-D. Fournelle, Famille Adolphe Clark, M. J.-E. Prévost, M. et Mme G. Laplante, M. et Mme Jean Dorion, M. et Mme Hermas Calvé, M. Camille Saint-Vincent, M. et Mme Geoffroy Lapointe, D. et Mme Ludger Labelle, M. Chs.-Ed. Fournier, M. et Mme J.-A. Lessard, Personnel du Bureau de Placement, Montréal, Pharmacie Oscar Landry, Mlle Augustine Blanc, M. et Mme Z. Pelletier, M. et Mme Paul Allaire, Famille Joseph Ménard, Mme Jules Desormiers, Montréal, Famille A. Léveillé, M. et Mme J.-Arthur Dupras, M. et Mme H. Desjardins, Mme P.-A. Sénécal, Plantagenais, M. Georges, O. Lamarche, Montréal, M. et Mme J.-A. Charbonneau, M. et Mme Pierre Rocher, Montréal, Mlles Saint-Michel, Mme Camille de Martigny, M. et Mme E. Locas, M. et Mme Georges Allaire, M. et Mme Joseph Forget, M. et Mme Léo Huneault, M. et Mme H. Asselin, M. J. Asselin, Montréal, M. et Mme Paul-Aimé Castonguay, M. et Mme J.-E. Ledue, M. et Mme A.-P. Laplante, M. et Mme H. Girardeau, M. et Mme J.-A. Bourbeau, Mme Joseph Boyer, Mme Charlem. Monet, M. et Mme Joseph Cardinal, M. et Mme Wilf. Cyr, M. et Mme Louis Landry, M. et Mme Henri Parent, M. et Mme Wilf. Alix, Montréal, M. l'avocat et Mme Hermann Barrette, M. et Mme Antonio Lebeau, M. et Mme Octavien Renaud, Montréal, L'Avenir du Nord, Famille Camille Dion, Mlle E. Taillefer, Mlle E. Girardeau, M. Louis-E. Parent, Membre du Parlement, Sainte-Agathe, Club David-Prévost, Association Libérale du Comté de Terrebonne, Les Papilles du Foyer de St-Jérôme, Famille Hereale Germain,

Sympathies. — M. et Mme Edouard Lauzon, Famille H. Locas, M. et Mme Chs. Giroux, Shawbridge, M. et Mme Wilf. Prud'homme, M. et Mme Chs. Saint-Michel, Notaire et Mme Albérie Sigouin, Famille Gérard Laroche, M. et Mme J.-E. Cadioux, M. et Mme Emile Lauzon, M. et Mme J.-B. Vermette, M. l'avocat et Mme C.-B. Lorrain, M. et Mme Jean Léveillé, M. et Mme Armand Cyr, M. et Mme Elie Meunier, M. et Mme Guillaume Cadioux, M. et Mme Gaspard Allaire, M. et Mme D. Desjardins, M. et Mme René Damachel, M. et Mme G. Filiatreault, M. et Mme L.-C. Taillon, M. et Mme J.-Edmond Rainville, M. et Mme Conrad Bourbeau, M. et Mme Sylvio Lebel, Mme C. Prévost-Lamarre, Famille P. Contant, M. et Mme Sydney Lawton, M. Thos. Therrien, Famille Philias Poirier, M. et Mme Armand Parent, Mlle Jeanne Daquette, Librairie des Cleres Saint-Viateur, Montréal, M. et Mme Alcide Desjardins, Notaire J.-E. Parent, M. et Mme Jos. Limoges, Famille J.-D. Fournelle, Famille Adolphe Clark, M. J.-E. Prévost, M. et Mme G. Laplante, M. et Mme Jean Dorion, M. et Mme Hermas Calvé, M. Camille Saint-Vincent, M. et Mme Geoffroy Lapointe, D. et Mme Ludger Labelle, M. Chs.-Ed. Fournier, M. et Mme J.-A. Lessard, Personnel du Bureau de Placement, Montréal, Pharmacie Oscar Landry, Mlle Augustine Blanc, M. et Mme Z. Pelletier, M. et Mme Paul Allaire, Famille Joseph Ménard, Mme Jules Desormiers, Montréal, Famille A. Léveillé, M. et Mme J.-Arthur Dupras, M. et Mme H. Desjardins, Mme P.-A. Sénécal, Plantagenais, M. Georges, O. Lamarche, Montréal, M. et Mme J.-A. Charbonneau, M. et Mme Pierre Rocher, Montréal, Mlles Saint-Michel, Mme Camille de Martigny, M. et Mme E. Locas, M. et Mme Georges Allaire, M. et Mme Joseph Forget, M. et Mme Léo Huneault, M. et Mme H. Asselin, M. J. Asselin, Montréal, M. et Mme Paul-Aimé Castonguay, M. et Mme J.-E. Ledue, M. et Mme A.-P. Laplante, M. et Mme H. Girardeau, M. et Mme J.-A. Bourbeau, Mme Joseph Boyer, Mme Charlem. Monet, M. et Mme Joseph Cardinal, M. et Mme Wilf. Cyr, M. et Mme Louis Landry, M. et Mme Henri Parent, M. et Mme Wilf. Alix, Montréal, M. l'avocat et Mme Hermann Barrette, M. et Mme Antonio Lebeau, M. et Mme Octavien Renaud, Montréal, L'Avenir du Nord, Famille Camille Dion, Mlle E. Taillefer, Mlle E. Girardeau, M. Louis-E. Parent, Membre du Parlement, Sainte-Agathe, Club David-Prévost, Association Libérale du Comté de Terrebonne, Les Papilles du Foyer de St-Jérôme, Famille Hereale Germain,

SAINT-HIPPOLYTE

— M. André Fanteux et son frère Gabriel ont passé la fin de semaine à Saint-Hippolyte.

— Dimanche, M. Joseph Gohier recevait Mme I. Favreau, Mlle E. Gohier, M. Paul Favreau, M. Paul Courchères, de Saint-Sauveur, M. et Mme René Lefèvre et Mlle B. Dubuc.

— Mme Joseph Gohier est à Sainte-Marguerite chez sa fille, Mme Albert Sigouin, depuis vendredi dernier.

— M. et Mme Arthur Gohier et M. et Mme Urgel Fournel sont revenus enchantés d'un voyage d'excursion. Ils ont visité Saint-Donat, Rawdon, Saint-Jacques, l'Ashigan, Joliette, Louiseville, Berthier, Trois-Rivières, le Cap de la Madeleine, l'Assomption et sont revenus par Montréal.

— Cette semaine a lieu notre retraite, préchée par le R. P. Gauthier, eudiste.

— Etsient à dîner chez M. Adonis Viau, dimanche, M. Armand Viau, son fils Jean, et M. Thérin, de Montréal, M. et Mme Cléophas Viau, leur fillelette Pierrette, M. et Mme Napo-

Famille J.-B. Primeau, Famille Wilf. Dugas, M. et Mme J.-E.-F. Lebeau, Dr L.-P. Maréchal, M. l'avocat et Mme C.-E. Marchand, Famille A. Leboay, M. l'avocat et Mme J.-P. Bé-lair, Dr et Mme P.-A. Liboiron, M. et Mme A. Thérèse, Mlle Papineau, M. Jacques de Martigny, M. Léon Charbonneau, Dr et Mme M. Neilson, Famille Henri Gervais, M. et Mme René Blain, M. Lucien Martin, Famille Joseph Girardeau, Famille Olivier, Montréal, Frères des Ecoles Chrétiennes, Rév. Frère J. Roméo Laroche, C.S.V., Montréal, Mlles Réjane et Gaby Guénette, M. et Mme Henri Parent, M. et Mme Bernard Contant, M. W.-H. Sanderson, Famille Lamarre, L'Acadie, M. et Mme J.-W. Deschambault, Québec, M. A.-A. Michaud, Famille H. Duval, M. et Mme Emmanuel Bertie, Mlle Marchand, Mme Chs. Jovet, Mme Ed. Bouzelli, Mme E.-L. Augé, Mlle Jeanne Prairie, Saint-Jean, M. et Mme J. O. Dumont, Mlle Dumont, E. Bertie.

SAINT-HIPPOLYTE

— M. André Fanteux et son frère Gabriel ont passé la fin de semaine à Saint-Hippolyte.

— Dimanche, M. Joseph Gohier recevait Mme I. Favreau, Mlle E. Gohier, M. Paul Favreau, M. Paul Courchères, de Saint-Sauveur, M. et Mme René Lefèvre et Mlle B. Dubuc.

— Mme Joseph Gohier est à Sainte-Marguerite chez sa fille, Mme Albert Sigouin, depuis vendredi dernier.

— M. et Mme Arthur Gohier et M. et Mme Urgel Fournel sont revenus enchantés d'un voyage d'excursion. Ils ont visité Saint-Donat, Rawdon, Saint-Jacques, l'Ashigan, Joliette, Louiseville, Berthier, Trois-Rivières, le Cap de la Madeleine, l'Assomption et sont revenus par Montréal.

— Cette semaine a lieu notre retraite, préchée par le R. P. Gauthier, eudiste.

— Etsient à dîner chez M. Adonis Viau, dimanche, M. Armand Viau, son fils Jean, et M. Thérin, de Montréal, M. et Mme Cléophas Viau, leur fillelette Pierrette, M. et Mme Napo-

THEATRE GEORGES

SAINTE-THERESE "A mi-chemin du Ciel": tel est le film à l'affiche du Théâtre Georges, jusqu'à samedi. L'histoire se déroule en un cirque et nous met en présence d'un conflit amoureux de la plus haute intensité. Comédie et sujets courts. Dimanche à mardi soir inclusivement, le célèbre Maurice Chevalier dans "Le Petit Café". Chevalier, la vedette la plus appréciée de Paris dans un film parlé français qui vous procurera plus d'une heure de franche gaieté et de jolies chansons. Une comédie, un film-ariétaire, une revue d'actualité complète ce programme, le meilleur de la saison.

— En visite chez M. Félix Maillé, dimanche, M. et Mme Oscar Rochon, de Montréal.

— Mme I. Favreau, sœur de M. le curé Barbeau, est au presbytère pour quelques jours.

LES MEMES PRIX QU'IL Y A 50 ANS

Le prix excessivement bas des produits de la ferme inspire à certains chercheurs des travaux dont les conclusions sont fort intéressantes. Sait-on qu'il y a 50 ans, le prix du beurre était précisément ce qu'il est aujourd'hui, de même que pour le fromage. Les oeufs au contraire se vendent, encore 10 sous de plus la douzaine que dans ce temps-là ? Les prix d'aujourd'hui sont sensiblement ce qu'ils étaient avant la guerre. De 1880 à 1913, les prix ont varié très peu d'une année à l'autre. Durant la guerre et surtout après la guerre, ces denrées se sont vendues à des prix excessivement élevés. En décembre 1919, le beurre valait 18 sous la livre, le fromage 30 sous et les oeufs 80 sous la douzaine. Le prix des oeufs a même atteint 85 sous en décembre 1920.

Si le marché est bas en 1931, il l'était davantage en 1895. En juin 1895, le beurre se vendait 15 sous et les oeufs 10 sous la douzaine. — On s'étonne trop de ce qu'on voit rarement, et pas assez de ce qu'on voit tous les jours.

Advertisement for 'Charbon bleu' (blue coal) by D.L. & W. COAL CO., of CANADA, LTD. The ad features the slogan 'LA COULEUR GARANTIT LA QUALITE' and lists agents H. Cousineau - Saint-Jérôme. It includes a testimonial from M. Joseph Gohier and mentions the company's location at 350, rue de la Madeleine, Montréal.

Advertisement for GIN HOLLANDAIS IMPORTÉ AUTHENTIQUE. It features a bottle of KUYPER gin and text: 'Plus Agréable parce qu'il est Importé!'. Price is \$1.15 per bottle. JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Malson fondée en 1695 - Rotterdam-Hollande.

Advertisement for DR EDGAR TURGEON, Chirurgical Dentiste. Text: 'a ouvert un bureau à ST-JOVITE tous les samedis et dimanches, à l'année. Spécialités: Extraction des dents sans douleur - Dentiers garantis - Couronnes et ponts en or solide - Plombages en or, en argent et en porcelaine. Bureau de Montréal: 2118, rue Centre. (Wllbank 0535)'

Advertisement for The Eagle Lumber Co. Ltd. Text: 'Marchands de Bois de Construction Bardeaux, Pin rouge, Lattes, Moulures, Planchers en bois franc, etc. Distributeurs de la Planche isolante Donnacona Constructeurs. 6% mise 15% en achetant notre bois préparé spécialement pour lambris extérieur et intérieur Téléphone 60 Saint-Jérôme'

Advertisement for Kellogg's ALL-BRAN cereal. Text: 'What made him get ahead so fast? You've seen men like "Mac." Always stepping to bigger jobs. With the energy and good health to realize his ambitions. So often a promising career is handicapped by constipation. This ailment frequently brings headaches, loss of appetite and energy. Ambition is dulled. Avoid constipation. Just eat two tablespoons daily of Kellogg's ALL-BRAN. This delicious cereal supplies "bulk," Vitamin B and iron. "Bulk" gently cleanses the intestines. Vitamin B tones them up. Both promote regularity. How much better than pills and drugs. Enjoy Kellogg's ALL-BRAN as a cereal. Have your wife use it in cooking. Appetizing recipes on the red-and-green package. At all grocers. Made by Kellogg in London, Ontario. HELPS KEEP YOU FIT'

Advertisement for the new Gare de l'Avenue du Parc. Text: 'Nouvelles gare de l'Avenue du Parc Elle desservira la partie nord de Montréal. L'inauguration de la nouvelle gare de l'Avenue du Parc, dont le Pacifique Canadien commença la construction il y a quelques mois, a eu lieu officiellement le 1er novembre. Le même jour, la vieille gare du Mile End, qui desservait la partie nord de la ville depuis les débuts du chemin de fer, a été désaffectée quant au service des voyageurs et ne servira plus maintenant qu'à la manutention du fret. L'ancienne plate-forme de l'Avenue du Parc disparaît elle aussi. Voici un aperçu des facilités que cette nouvelle gare offre au public voyageur: tous les services centralisés au Mile End sont transférés à l'Avenue du Parc, y compris ceux des tramways et taxis. Les travaux qui tourment actuellement au Mile End effectués par le démonteur de la nouvelle gare, sont à l'ouest de la gare de l'Avenue du Parc et les rues Ogilvy, Gervais et Jean Talon. Les services téléphoniques et télégraphiques sont aussi centralisés dans la nouvelle gare, mais un bureau d'affaires est cependant maintenu au Mile End pour desservir cette partie de la ville. Comme point d'arrêt pour tous les trains du Nord et de l'Est entrant ou sortant des gares Vieux-Québec, la gare de l'Avenue du Parc sera d'une grande commodité pour les résidents du nord de la ville, et surtout d'Outremont, Ville Mont-Royal et Parc Extension. La nouvelle gare, édifiée imposante en pierre, au coût de \$750,000 et s'inspirant des styles moderne et classique, fait face à l'Avenue du Parc et à la rue Jean Talon. Les autos particulières pourront stationner dans un espace réservé spécialement à leur usage en face de la gare. Les taxis prendront leurs voyageurs en arrière de la gare, où un espace leur est exclusivement consacré. La partie principale de la gare a une façade d'une longueur totale de 234 pieds, une profondeur de 87 pieds et une hauteur maximum de 55 pieds, comprenant trois étages, dont les deux supérieurs serviront de bureaux pour les surintendants des terminus de Montréal et de la division des Laurentides, ainsi que pour leurs employés subalternes. L'aménagement intérieur comprend une grande salle des Pas Perdus, avec guichets des billets; téléphones et télégraphes; un kiosque de journaux, les bureaux du chef de gare et du préposé aux bagages et une consigne. On y voit aussi une spacieuse salle d'attente; un salon de repos pour dames, un fumoir, un salon de coiffure et un restaurant. Un passage souterrain, d'une longueur de 125 pieds, conduit les voyageurs à une vaste plate-forme de 1200 pieds de longueur par 30 pieds de largeur, permettant de monter sur les trains ou d'en descendre. Les travaux de construction de la nouvelle gare, qui furent confiés à la Amplan-Norcross Limited, durèrent exactement 39 semaines et on y employa une moyenne de 150 hommes par semaine.'

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

LA MANECANTERIE

Nous sommes au regret d'annoncer que le récital des Petits chanteurs à la Croix de Bois n'aura pas lieu, tel qu'annoncé dans notre dernière édition. Des circonstances fortuites et incontrôlables sont survenues pour contrecarrer ce projet qui soulevait beaucoup d'enthousiasme...

COUR DE MAGISTRAT

Dans la cause de BEAUDOIN et DE GRAND-PRE vs JACK LOVE, de Saint-Jovite, accusé d'avoir pénétré avec effraction dans la demeure de M. de Grand-Pré et qui a été arrêté dans le moment où il était encore dans cette maison, le juge condamna l'accusé au temps passé en prison, soit 15 jours.

UN RECIDIVISTE EST CONDAMNE

Aleide Ouimet de Saint-Jovite, qui pesait deux accusations de vols avec dommages aux propriétés, est condamné par le magistrat Métayer à passer quatre mois à la prison de Saint-Jérôme pour la première offense et deux ans au pénitencier pour abus de confiance envers son patron et comme récidiviste.

LUCIEN DESJARDINS de Sainte-Thérèse, accusé de tentative de viol sur une fillette de 13 ans...

Lucien Desjardins de Sainte-Thérèse, accusé de tentative de viol sur une fillette de 13 ans devra subir son procès aux Assises de Janvier. Il a été admis à caution pour la somme de \$500.00.

FAISAIENT LA QUÊTE dimanche dernier:

7.30 hres: Mmes Jeanne Raymond, Laurette Charette. 8.30 hres: Mmes J. Gauthier, Rodrigue Boivin, Mmes Marcelle Pelletier, Alma Dufour.

9.30 hres: Mmes Edouard Lauzon, René Gauthier, Ovide Guay, Mlle Eva Larocque.

ZONE DE TUBERCULINATION

Une proclamation du secrétaire d'Etat annonce que les comtés de Terrebonne et de Deux-Montagnes forment maintenant une zone dans laquelle le bétail sera soumis à l'épreuve de la tuberculine.

UN GROUPE JOYEUX de fillettes se sont costumées fort joliment pour la soirée d'Halloween.

Un groupe joyeux de fillettes se sont costumées fort joliment pour la soirée d'Halloween. Elles ont fait quelques visites imprévisibles dans quelques familles amies puis terminèrent la fête chez Mlle Jacqueline Bélair, à la résidence de ses parents, M. et Mme Jos. Plessis-Bélair, rue Labelle.

Le terme de la Cour Supérieure, sous la présidence de l'honorable juge Louis Coderre, commencera le 10 novembre courant.

Miles Magdeleine et Thérèse Lamarr ont fait un court séjour en fin de semaine, à Montréal, chez leurs grands-parents, M. et Mme W. Lamarr.

Le 29 octobre 1931, a été baptisé Joseph-Rosaire-Ghislain Lapointe...

Le 29 octobre 1931, a été baptisé Joseph-Rosaire-Ghislain Lapointe fils de D. Rosaire Lapointe et de feu Mme Irène Piedaluc. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Lapointe de Verdun, oncle et tante de l'enfant. La porteuse était garde Alice Theasdale de Saint-Jérôme.

UN BEL AJ GESTE DE GENERISOTE

Les Dames Patronesses de la Conférence de Saint-Vincent de Paul de Saint-Jérôme, ont été très heureuses, cette semaine, de recevoir un magnifique cadeau pour le vestiaire des pauvres.

Le Regent Knitting Co., par l'intermédiaire de son dévoué gérant, M. Marcoux, est la généreuse donatrice en la circonstance.

Les Dames Patronesses prient M. Marcoux de vouloir bien agréer leurs remerciements expressés.

Voici un geste qui va certainement, nous l'espérons, susciter des imitateurs.

Plusieurs familles, du reste, ont déjà pris les devants et méritent des éloges.

Les vieux vêtements se défont et on les utilise pour les enfants.

On constate avec admiration un excellent mouvement de charité à Saint-Jérôme.

A titre de renseignement, voici un conseil.

Que l'on vienne faire une visite au vestiaire et que l'on interroge les Dames Patronesses sur les nécessités les plus urgentes.

Nombre de dames, ne pouvant laisser le foyer à cause de leur lourde besogne et participer aux activités du Vestiaire et de l'Ouvroir, fabriqueront ainsi à la maison, avec le linge usagé, des vêtements des plus nécessaires aux pauvres.

Bienvenue donc au Vestiaire et à l'Ouvroir, tous les mardis, à 2 heures.

LES CHOMEURS A L'OUVRAGE

L'activité reprend dans notre ville depuis quelques jours. Avec l'octroi de la Législature de Québec d'un montant de \$52,000, quelques centaines d'hommes ont été mis au travail dans les différents quartiers, soit pour la réfection des rues et des trottoirs, soit pour la construction d'égouts.

La Cour du Magistrat est présidée cette semaine par le juge Métayer, de Québec, et non par le magistrat Lacoursière de Trois-Rivières, comme annoncé dans un numéro précédent.

Mme Camille de Martigny et Mre Hermann Barrette sont allés à Mont-Laurier, cette semaine, plaider devant le juge Patterson qui siègeait en cour supérieure.

Une causerie intime fut donnée par M. J.-A. Beaulieu à l'Association conservatrice centrale du Comté de Terrebonne. Le sujet choisi fut 'Les députés du Comté de Terrebonne depuis 1930 à nos jours'.

M. Beaulieu, fit mention des noms suivants: Sir Hippolyte Lafontaine, J.-O. Turgeon, Séraphin Bourque, Dr McCoullough, Auguste-Norbert Morin, Gustave-M. Prévost, Louis Siméon Morin, Labrèche-Viger, J.-Adolphe Chapleau, Henri Masson, Rodrigue Masson, G.-A. Nantel, Jean Prévost, A. David, Bruno Nantel, J.-E. Prévost, L.-E. Parent, etc.

M. Jean-Chs. Marchand remercia le conférencier.

On procéda aux élections du cercle Saint-Antoine, mercredi le 4 novembre courant.

Furent élus: Président, M. J.-H. Desjardins; Vice-Président, Jos. Fortier; Secrétaire, Camille-L. de Martigny; Trésorier et gérant, Napoléon Castonguay; Conseillers: Dr J.-R. Erasi, Alfred Lapointe; Directeur, Eugène Saint-Vincent.

DE RETOUR AU CANADA

Le Rév. Père Roméo Latour, s.v.p., fils de M. et Mme Alf. Latour de Montréal, visitait tous les membres de sa famille, le 29 octobre dernier. Revenu d'Europe le 26 octobre dernier, après sept années d'absence, le Père Latour fut ordonné prêtre à Rome en juillet 1928, fit de l'enseignement à Kain et exerça ensuite son ministère à Lille, en France. Le P. Latour vient d'être nommé temporairement au Patronage Laval, à Québec.

EMPRUNT DE \$52,000 AUTORISE PAR QUEBEC, POUR LE HOMAGE

La législature de Québec autorise la ville de Saint-Jérôme à emprunter la somme de \$52,000 immédiatement, sans passer de règlement, afin de commencer incessamment les travaux de chômage. La somme se répartit entre le gouvernement de Québec et la ville de Saint-Jérôme en parts égales.

LA SEMAINE DE SAINTE-THERESE

Le 12 novembre sera célébrée au Séminaire de Sainte-Thérèse la fête traditionnelle de la Saint-Charles. Le programme comporte: A 9.30 hres, messe. — à midi, banquet; — à 1.30 hre, séance.

COLONNE PAROISSIALE

Une personne qui gagne sa vie a perdu la somme de \$10.00, tout probablement dans l'église paroissiale, après l'office des Morts, dimanche dernier, entre 4 hres et 4.20 hres de l'après-midi.

Prière de le rapporter à l'Avenir du Nord. Une récompense est promise à la personne qui le rapportera.

NAISSANCES

21 oct.: Marie-Thais-Huguette, fille de René Auger et de Simone Beauchamp.

21 oct.: Marie-Blanche-Béatrice fille na Lortie.

24 oct.: Marie-Paule-Aline fille de le de Joseph Beauchamp et de Diane-Edmond Labelle et de Yvonne Desjardins.

26 oct.: Marie-Blanche-Yvonne fille de Louis Cyr et de Eva Lebeau.

27 oct.: Joseph-Jean-Jacques-Roland fils de Moïse Sigouin et de Délicia Sigouin.

26 oct.: Joseph-Rosaire-Ghislain fils du Dr Rosaire Lapointe et de Irène Piedaluc.

28 oct.: Marie-Carmen-Gilberte, fille de Aldérie Chalifoux et de Yvonne Bertrand.

28 oct.: Joseph-Louis-Marie-Denis fils de Arsène Richer et de Amélie Larocque.

29 oct.: Joseph-Victor-Roger fils de Georges-Aimé Tassé et Simone Grenier.

29 oct.: Marie-Jeanne-Aline fille de André Rouleau et de Thérèse Rouleau.

30 oct.: Marie-Thérèse Marguerite fille de Lucien Giroux et de Florence Bélanger.

31 oct.: Joseph-Jacques fils de Solomon Saint-Denis et Blandine Boiteau.

1er nov.: Marie-Agathe-Pauline-Gisèle fille de Wilfrid Méaric et Agathe Fulkler.

2 nov.: Joseph-Victor-Herménégilde fils de Herménégilde Doré et de Béatrice Corbeil.

MARIAGE

27 oct.: Jérémie Godard et Exilia

AU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi soir, le 2 novembre 1931, il y eut une session régulière du Conseil Municipal sous la présidence de son bonjour le maire Alfred Cherrier. Les échevins Aubry, Giraldeau et Lacasse étaient à leurs sièges respectifs.

Adoption des minutes lues par le greffier de la Ville.

Le Conseil Municipal s'informe des taux d'électricité que la Gatineau Electric Co. entend charger à la Dominion Rubber en prévision de la réouverture de l'usine.

En plus les échevins se proposent de rencontrer MM. Eugène Marchand, J. Brown et Claude Lorrain, officiers de la Gatineau Electric Co. à la succursale de Saint-Jérôme, afin de faire entendre sur la réduction des taux d'électricité en notre ville.

Le conseil municipal charge le greffier de s'enquérir auprès de la commission des utilités publiques des taux chargés aux différentes municipalités, de même importance que Saint-Jérôme, afin de faire la comparaison.

Le trésorier de la ville, M. A. C. Viau, donne avis de préparer les estimés budgétaires pour 1932, afin de donner son rapport au conseil municipal pour la fin de l'année.

La ville ne peut donner la permission aux Petits Chanteurs à la Croix de Bois, d'occuper la salle municipale, pour leur concert proposé de vendredi prochain, vu la rareté de l'argent et le chômage qui sévit en notre ville.

Quelques échevins trouvent préférable d'encourager nos oeuvres locales avant les autres, et à cet effet il est proposé de donner gratuitement l'usage de la salle municipale aux révérendes soeurs du Bon Conseil, pour une séance organisée par les jeunes filles du Patronage, le 17 et le 19 novembre courant.

Le greffier donne lecture d'un avis du rôle d'évaluation de la ville de Saint-Jérôme. Une quinzaine de propriétaires soumettent leurs griefs au conseil, afin de faire diminuer l'évaluation de leur propriété.

Plusieurs cas d'hospitalisation aux divers hôpitaux de Montréal, sont acceptés sous la loi d'assistance publique.

MM. Laurendeau & Laurendeau, avocats de Montréal, donnent avis d'une copie en anglais et en français, qui sera affichée à partir du 2 novembre jusqu'en décembre à la porte de l'Hôtel de Ville en rapport avec des travaux de barrage qui seront faits afin d'augmenter la pression de l'eau à l'usine de la Regent Knitting Mills, de Saint-Jérôme.

PACIFIQUE CANADIEN

VERBES LE SUD, quittent St-Jérôme No. 438 6.30 a.m. dimanche excepté No. 442 8.22 a.m. dimanche excepté No. 446 9.20 a.m. dimanche seul. No. 436 1.20 p.m. samedi seulement No. 452 5.17 p.m. dimanche excepté No. 458 8.08 p.m. dimanche seul.

VERBES LE NORD, arrivent à Saint-Jérôme No. 437 10.26 a.m. tous les jours No. 445 12.50 p.m. samedi seulement No. 445 2.20 p.m. samedi seulement No. 457 4.26 p.m. dimanche excepté No. 461 7.40 p.m. sam. et dim. seul. No. 463 12.40 a.m. sam. et dim. seul.

Les voyageurs sont priés de remarquer que la gare du Mile-End étant fermée, l'arrêt se fait maintenant à la nouvelle gare de l'Avenue du Parc.

DECES

21 oct.: Dame Napoléon Aumont (née Régina Lamarche) 42 ans.

25 oct.: Dame Philias Saint-Jacques (née Albertine Mécaleme) 42 ans.

25 oct.: Marie-Berthe Roehen, 19 ans 8 mois.

26 oct.: Dame Rosaire Lapointe (née Irène Piedaluc), 31 ans 8 mois.

29 oct.: Treflé Maher, 25 ans 9 mois.

2 nov.: Joseph Ronald Paquette, 4

PETITES ANNONCES

TARIF DES PETITES ANNONCES 1 insertion 50c. 3 insertions \$1.00 Espace environ 1 pouce sur 1 colonne.

Dr ANTONIO GODIN Yeux, Oreilles, Nez, Gorge. 3433 St-Denis Montréal

HARBOUR 7878 sera à son bureau à Sainte-Agathe des Monts (Tour du Lac). Tél. 8 Samedi et dimanche 14 et 15 novembre

CONFECTION DE ROBES ET MANTEAUX. Spécialité: Fourrures faites sur ordre et réparées, ouvrage garanti. Prix modérés. Mme A. Miron, Modiste, Rue Beauceage, près Castonguay, Saint-Jérôme.

Sainte-Marguerite du lac Masson: Terrain de 125 pieds par 410. Magasin de 30 par 51, 7 écuries, garage, finis en bois de la Colombie. Bonne place de commerce, vendra \$1200.00, \$600.00 comptant, le reste à termes pour prompt acheteur.

Hôtel près d'une station pour échanger pour terre. Voir immédiatement M. Joseph Gohier de Saint-Hippolyte.

AVIS — A partir de cette date, je ne serai pas responsable d'aucune dette contractée par qui que ce soit, en mon nom, sans un ordre signé de ma main, Henri Guénette, Saint-Jérôme, 6 novembre 1931.

ONDULATION PERMANENTE — Croquignole spécial à \$5.00. Procédé à l'huile \$8.00 deux pour \$15.00. Quatre ondulations à l'eau données gratuitement. Ondulation marcel, au papier au Komol, shampooo et massages, coupe de cheveux. Mlle C. Chalut, 242 Saint-Georges, Saint-Jérôme, Tél. 362.

CAFE GRANDEUR — 324, rue Saint-Georges. Sous une nouvelle direction. Tables pour dames et messieurs. 21 repas pour \$6.50

SOLLICITEURS DEMANDES — Si vous êtes sérieux, actif et ambitieux, vous deviendrez votre propre patron et vous créerez un avenir solide et profitable en détaillant à domicile une ligne de 160 produits domestiques garantis. Avenue limitée à vos profits qui peuvent varier de \$25.00 à \$100.00 par semaine. Système comptant. Seule compagnie du genre exclusivement canadienne. Ecrivez pour catalogue et détails à LA CIE DES PRODUITS FAMILIERS 4785 Est, Ste-Catherine Montréal

CHAMBRE A LOUER avec usage de cuisine. Donnerait le déjeuner. Dame ou Monsieur. 49, Rue Legault ou 186 Ave Parent. 1 f. 30-10-31

VEZ AU MAGASIN DE SECONDE MAIN. R. ROMEO ROY, Prop. 419, Labelle St-Jérôme

ATTENTION — M. Arthur Leblanc vient de se procurer un nouveau char, le fameux Auburn, 7 grandes places. Il annonce qu'il est à la disposition de sa nombreuse clientèle et amis comme par le passé et même mieux. Le tout à des prix très raisonnables. N'oubliez pas de sonner 352, Tél. de Saint-Jérôme Taxi. 3 f. 30-10-31

Vous voulez gagner de l'argent dans votre temps libre. Nous avons une intéressante proposition lucrative à offrir à une couple de jeunes filles ou garçons. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de l'Avenir du Nord, 176 Ave Parent, Saint-Jérôme.

GAGNEZ 6.00 à 10.00 PAR JOUR Gagnez tout en apprenant métier Mécanicien d'auto, de batteries, de Sondurs autogènes, Vulcanisateur, Soudure, les nouvelles positions. Ecrivez ou venez voir. Livret d'Informations Grat. DOMINION TRADE SCHOOLS 1107 BLVD. ST-LAURENT, MONTREAL Bureau de placement gratuit — à travers le Canada

A VENDRE — Pour cause de maladie. Deux maisons avec garage et hangar, tout en parfait ordre, aussi terrain à bâtir à 200 pieds des limites de la ville de Saint-Jérôme. Lumière et téléphone S'adresser à Joseph Chadès, Saint-Jérôme, Tél. 154-s-1-2. 3 f. 23-10-31

A celles qui sont ambitieuses. Gros salaire. Grande demande à celles qui veulent apprendre la culture de Beauté et la Coiffure. Joignez le plus grand système du Canada. Diplôme décerné. ACADEMIE MARVEL 8 Ste-Catherine Est. Montréal

L. P. LALONDE COMMERCANT POIN ET GRAIN Spécialité: LIVRAISON PAR CAMIONS ST-LIN DES LAURENTIDES Qué. TELEPHONE No. 6

THEATRE REX Vendredi et samedi: Hoot Gibson dans "Tricker Trick" avec série, comédie et news. Dimanche et lundi: Maurice Chevalier, en français "Valse d'Amour", appelé en anglais "Smiling Lieutenant", avec cartoon, news, actualités françaises.

Mardi, mercredi, jeudi: "Un homme en habit", magnifique vue française avec actualités, comédie et cartoon.

Cartes professionnelles

DR R. M. NEILSON MEDECIN ET CHIRURGIEN SAINT-JEROME

Gaston Gibeault AVOCAT ET PROCUREUR de la société légale Bourassa & Gibeault STE-AGATHE DES MONTS

A. COURCELLE ELECTRICIEN Ouvrage général. Spécialité: Réparations de Radios. 30, ST-VINCENT STE-AGATHE

J. PAUL VERMETTE COMPTABLE-PUBLIC, SYNDIC ET FIDUCIAIRE Règlements entre créanciers et débiteur ADMINISTRATION GENERALE Chambre 1404, bâtisse "Aldred" 507 PLACE D'ARMES, MONTREAL Téléphones: HARb. 0261-0262-0263

CHARETTE & LABELLE Comptables — Syndics de Faillite Edifice "La Sauvegarde" Chambre 41 152, N.-Dame Est Montréal Tél. HARbour 4373

Raymond Raymond Avocat et Procureur 349, LABELLE, ST-JEROME Samedi et dimanche à Sainte-Agathe

Dr Pierre-A. Liboiron Téléphone 307 Chirurgien-Dentiste 292 St-Georges St-Jérôme Près coin Legault et St-Georges

L. L. LEGAULT, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR LACHUTE, Qué.

CONSULTATIONS 9 heures à 9 heures

Dr Charles Contant Chirurgien-Dentiste

En haut du Woolworth 299, rue Saint-Georges Saint-Jérôme

Assurances Générales Feu, Vie, Automobiles, Maladies et Accidents Venez vous informer de nos prix avant de placer vos assurances ou bien téléphonez-nous. 20 ans d'expérience, service parfait et surtout honnête. J. T. Clément, 439, rue St-Georges Saint-Jérôme

Ciment Seal-Rite à base d'amiante [Garanti pour 10 ans. Adressez-vous à notre représentant local, M. ANTONIO BOIVIN, marchand de Meubles, 62, ave. Legault (Tél. 491) Montreal Imports Ltd 2139, rue Beaudry Montréal FRontenac 9026

TELEPHONE 440 Parent & Lacroix Enr. DANS L'IMMEUBLE PARENT MANUFACTURIERS DE MONUMENTS DE GRANIT, MARBRE, Etc., Etc. 402, Rue DU MARCHÉ Vis-à-vis le Poste des Pompiers

Notre radiateur est-il bloqué ou endommagé? Nous réparons et redressons tous les modèles de radiateurs sur le marché. Mandrins de radiateurs remplacés en deux heures; nous les faisons à nos ateliers. Nous fabriquons les carrosseries et la garde boue. Tout ouvrage garanti. Nous vendons aussi les accessoires d'automobiles. Attention spéciale aux commandes d'en dehors de Montréal

Detroit Radiator Co. Ltd. 361, Ontario ouest, près Bleury HARbour 6766 Montréal

Albert R. Cloutier Marchand général Ferme-Neuve, P. Q. SPECIAUX DE LA SEMAINE POUR MESSIEURS

BISCUITS ASSORTIS Spécial 3 lbs pour 25c

POMMES FAMEUSES 1ère qualité 4 lbs pour 25c

BISCUITS SODAS Christie 2 btes pour 25c

SAUMON BLANC 2 btes pour 25c

BLE D'INDE grosse boîtes Chacune 10c

TABAC Brunswick Spécial 1 lb. 19c

PIERRE A BRIQUETS 3 boîtes pour 25c

GRASSE PURE 20 lbs pour 2.35

PALETOTS IMPERMEABLES noir doublés chamois brun. L'article par excellence pour les pluies d'automne. Grandeurs 34 à 42 Spécial à 6.95

RUBBERS noirs pour hommes. Spécial à 2.19

RUBBERS pour garçons Spécial à 1.89

RUBBERS pour hommes. Hausse en cuir, 12 pouces. Notre spécial pour à 3.95

Un lot de CHEMISES FLANELLETT pour hommes. à 95c

Ces prix sont pour du comptant seulement

A VENDRE — Lots de terrains construits et non construits à vendre dans les Laurentides. Pour informations s'adresser à M. Arthur Carrière, Piedmont. 3 f. 30-10-31

ARTHUR DEMERS & FILS, CONSTRUCTEURS — Bois et ouvrages de peinture, Pierre et Ciment. Travaux exécutés proprement à un prix modéré. New Glasgow, comté de Terrebonne. Phone 15 -r-23.